

spiritualiste éclater et se faire jour. Raphaël s'inspirant du mysticisme chrétien ne devait pas être un vigoureux coloriste. Nous félicitons, en terminant, notre jeune peintre d'avoir exécuté avec tant de bonheur la copie d'une Madone. Annibal Caracci commença à se faire connaître en copiant de beaux ouvrages. Pour ce qui est du sujet du tableau, les plus grands artistes l'ont traité : tous ont vu la Vierge, cet astre immaculé, briller dans la zone la plus pure de leur ciel esthétique, cela se conçoit : la vierge c'est le type de l'humanité purifiée; elle écrase le Serpent, ce symbole de la souillure terrestre. C'est par elle que le Ciel se réconcilie avec la terre. N'est-ce pas là le moment de l'art? Albert Durer est de tous les peintres celui qui a fait le plus de Madones. C'était peut-être pour se distraire de la femme accariâtre et querelleuse à qui le sort l'avait uni qu'il se plaisait à reproduire la Vierge, cette expression humaine de mansuétude, de douceur, de placidité.

J. N. C.

ANNONCES.

FAILLITE.

La vérification des créances de la faillite du Sieur ROCH LUCIANA, ci-devant entrepreneur de voitures publiques à Bastia, est fixée, à partir du jeudi quinze septembre prochain, pardevant M. Valeri, juge commissaire de la faillite, en chambre de conseil du tribunal de commerce de Bastia, à deux heures de relevée.

Tous les créanciers de cette faillite sont par conséquent invités à s'y présenter en personne, ou par un fondé de pouvoirs muni de procuration enregistrée.

A Bastia le 29 Août 1843.

Le Greffier du Tribunal susdit, Signé : A. D. MARIOTTI.

AVIS AUX CAPITALISTES.

M. J. A. SCHWARZSCHILD, banquier à Francfort sur-Mein, a l'honneur de prévenir le public qu'il s'occupe de l'achat et de la vente des titres originaux :

De la Dette d'Autriche de 1829 de 30 millions de florins, de Prusse de 1832 de 12 millions d'écus, au taux de la bourse. — Les prospectus français, le tableau des remboursements, etc. et tous les renseignements promptement expédiés. Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

LES TAFFETAS

Le Perdiel pharmacien Breveté faubourg Montmartre, 78 à Paris, en Rouleaux jamais en boîtes l'un pour entretenir parfaitement les vélocités, l'autre pour panser les cautères sans démanchement, compresses en papier lavé, serresbras, etc. se trouvent dans beaucoup de pharmacies notamment chez M. GIRALY pharmacien à Bastia.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

Du 24 au 30 août 1843.

ARRIVÉS.

Livourne. bœuf. Assomption. c. Stretti. matér. Livourne. bœuf. Précurseur. c. Valery. blé. Livourne. mistick. Pipi. c. Gentile. blé. Livourne. tartane. Heureuses Semrs. c. Stretti. blé. Livourne. b. goél. Ville de Bastia. c. Zuani. div. Toulon. bat. à vap. le Var. c. Valzi. div. et pass.

Ajaccio. bat. à vap. le Télégraphe. c. Lota. passag. Livourne. mistick. Assomption. c. Thiers. blé. Migliacciari. b. goél. Deux-Amis. c. Alfonsi brig. Livourne. bœuf. Conception. c. Bert. blé. St-Peegrino. goëlette. St-Joseph. c. Mecolin. bois de construction. Marseille. bat. à vap. de l'État, le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches.

DÉPARTS.

Marseille. b. goëlette, Assomption. c. Oliva div.

Marseille. bat. à vap. de l'État le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches. Toulon. b. à vap. Var. c. Valzi. diverses. Livourne. b. à vap. Pozzodiborgo. c. Bertocci.

Le Gérant N. TARTAROLI.

BASTIA. — IMPRIMERIE FARIANI.

SEULE publication qui réunisse à tous les avantages des journaux littéraires et politiques une Bibliothèque importante et offerte gratuitement aux Souscripteurs.

POUR TRENTE FRANCS ON RECEVRA :

L'ÉCHO DE LA PRESSE,

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, JUDICIAIRE ET ARTISTIQUE.

CINQUIÈME ANNÉE.

30 Francs PAR AN au lieu de 96 FRANCS.

seul Journal à 30 fr. paraissant tous les 5 JOURS.

Le plus grand et le plus complet des journaux français.

CE JOURNAL PUBLIE TOUTS LES CINQ JOURS PLUS D'UN VOLUME IN-8°, C'EST-À-DIRE LA MATIÈRE DE PRÈS DE 100 VOLUMES PAR AN.

Romans. — Feuilletons. — Esquisses de mœurs. — Voyages. — Mémoires. — Satire politique. — Critique. — Théâtres. — Tribunaux. — Modes. — Politique générale, etc.

L'ÉCHO publie chaque mois un Portrait, une Caricature, ou une gravure de Modes.

1° L'un des quatre Ouvrages très importants cités ci-après :

CORINNE ou L'ITALIE (ILLUSTRÉE) par Mme DE STAEL,

2 magnifiques volumes in-8°, papier vélin, avec plus de 300 gravures sur bois d'après les dessins d'Artistes illustres, feu Gérard, Gros, Canova, etc. d'après MM. Gudin, Horace Vernet, Grand, Schmeta, Boulanger, etc. — converti en ar. besques. — Les plus élégants cartonnages, les plus belles reliures, se trouvent au Journal. Son prix de catalogue est de 20 fr.

La Numismatique du voyage du jeune Anacharsis en Grèce.

Ouvrage indispensable aux bibliothèques qui possèdent l'antiquaire illustré; le texte a été revu par ce savant. L'ouvrage le savant livre de l'abbé de Barthélemy; recueilli d'une belle par-tout 99 vignettes gravées au burin, d'après les treize figures de cette admirable supposition de M. Niot-Dufresne, par des artistes du premier rang, grecque antique. — Cet ouvrage explique les mœurs, coutumes, MM. Forster, — Bossa, Sixdeniers, etc. — Deux beaux volumes in-8°. Le prix de catalogue est de 36 fr. cérémonie religieuse. Ses médailles ont été choisies par un

A L'USAGE D'UNE DAME, D'UNE JEUNE PERSONNE, D'UN JEUNE HOMME DE COMMERCE.

Galerie historique, ou Biographie des personnages placés au premier rang

DE L'HISTOIRE DE TOUTS LES PEUPLES CIVILISÉS.

Les Notices de cet ouvrage sont dues principalement à MM. Corrége, Dominique, le Guide, l'Albano, Caravage, Poussin, de Barante, feu Andrieux, — G. Cuvier, — Delambre, — Auger, Van-Dyck, Rubens, Le Saux, Reynolds, David, etc. — Quatre volumes in-8°. — Lebrun, — Castellan, — Feuilleit, Cet ouvrage est destiné surtout aux gens du monde; il a été publié en même temps que la Biographie universelle de Michon, ou des quatre classes de l'Institut. — Les portraits gravés au burin et à l'aiguille ont obtenu un prix de 100 fr. — 8 volumes in-12, broché au trait, au fort et au burin, sont des reproductions délicates et en quatre pour la commodité des recherches, avec environ d'originaux exécutés d'après nature par Raphaël, Michel-Ange, 70 portraits; prix de catalogue : 32 fr.

M. de Staël CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 3 forts vol. br.

Madame de Staël a laissé inachevé ce livre éloquent; elle lui a consacré les deux dernières années de sa vie. Elle nous a donc légué une esquisse profonde, puissante et très-vraie dans ses parties. C'est l'écrivain qui caractérise le mieux son génie politique. Tout ce qui se rattache à l'empereur Napoléon est de peu de valeur, excepté, violent, et faux par-dessus tout; c'est

Jusqu'ici les frais considérables qu'entraîne une entreprise comme l'Écho de la Presse avaient mis l'Administration de ce Journal dans la nécessité de réclamer une portion de la valeur des ses primes littéraires. L'immense succès du Journal l'a affranchi de cette obligation; elle s'empresse donc d'en prévenir tous les amis des lettres, toutes les personnes pour lesquelles le prix modique d'une feuille littéraire, politique, toute composée de morceaux de choix, des morceaux variés de nouvelles et de discussions intéressantes, est un avantage vivement senti. Plus la division des fortunes s'accroît par l'industrie, plus l'instruction se répand et plus le bon marché est précieux en fait de livres

Nota. — L'ILLUSTRATION DE CORINNE, exécutée par les premiers artistes du siècle, est due à l'une des plus considérables maisons de librairie de l'Europe; elle est, du consentement des appréciateurs les plus éclairés, une de nos premières impressions illustrées, au monument du goût et de la typographie.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue Thérèse, 11, à Paris.

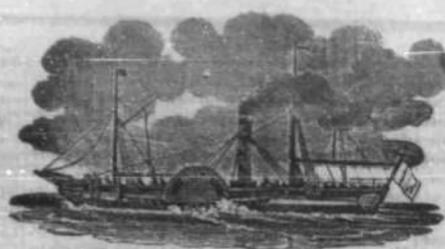
(Envoyer franco un Mandat de 30 francs sur Paris.)

ON S'ABONNE A BASTIA

AU BUREAU DU JOURNAL.

A PARIS

A l'Office-Correspondance de LEJOLIVET et Comp. Place de la Bourse N° 3, où l'on reçoit les annonces pour l'Insulaire Français.



PRIX D'ABONNEMENT

POUR LA CORSE.

Pour un an 16 fr. Pour six mois 8 Pour trois mois 4 Pour le Continent 20 Pour l'Étranger 24

PRIX D'INSERTION.

Diverses 40 cent. Judiciaires 35

L'Insulaire Français,

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.

Feuille d'Annonces Légales.

Bastia.

DES JUGES D'INSTRUCTION EN CORSE.

De toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, la plus importante, à notre avis, est celle de juge d'instruction. Cette place demande, en effet, pour être convenablement remplie, une réunion de qualités rares. Tout autre juge n'a besoin que de la probité, de l'étude et de l'intelligence de son code. On exige bien davantage d'un juge instructeur. Appelé tour-à-tour à instruire les procès criminels et à concourir au jugement des affaires civiles, ne faut-il pas qu'il joigne les connaissances du juriconsulte à la science du criminaliste? N'est-ce pas lui qui dirige les premiers pas de la justice dans la recherche des indices et la poursuite des coupables? Dans tous les cas de flagrant délit il peut faire directement et par lui-même tous les actes attribués au procureur du roi. Il peut, tout à la fois, informer, requérir et se livrer en outre, s'il le juge convenable, aux opérations les plus hardies, les plus délicates. Ses pouvoirs ont une latitude inaccoutumée, et nul n'a le droit de lui demander compte de la manière dont il a cru devoir en user dans l'intérêt de la justice et de la vérité. La liberté individuelle des citoyens est entre ses mains. Il en dispose temporairement en maître absolu, car sur ce point notre législation criminelle offre moins de garanties aux prévenus que celle de certains États, à coup sûr, bien moins avancés que le nôtre dans les idées constitutionnelles. Ainsi, par exemple, d'après les statuts criminels qui régissaient et régissent encore certaines principautés de l'Italie, le cas, le nombre et la nature des indices, qui seuls peuvent entraîner une arrestation préventive, sont déterminés avec un soin scrupuleux. On a reculé devant la crainte de compromettre trop facilement la liberté et la fortune d'un citoyen domicilié, en le livrant sans contrôle et sans limites au bon plaisir d'un seul juge. On s'est demandé s'il n'y avait pas de graves inconvénients à lui abandonner entièrement le choix des indices et l'appréciation des circonstances qui peuvent motiver des mandats et des prises de corps. Aussi nous connaissons tel juge instructeur, qui, dans l'enivrement de sa puissance judiciaire, se croit l'égal d'un garde de sceaux. Je parle, s'écriait-il un jour dans la naïveté de ses épanchements confidentiels, et les cachets se ferment sur le premier citoyen de la ville; je parle encore, et les portes fermées s'ouvrent pour le rendre à la société. Libre de lancer à mon gré un simple mandat de compara-

tion ou d'amener, je suis libre aussi de le convertir en mandat de dépôt. C'est à moi, que toutes les plaintes viennent aboutir. A ma voix tous les nombreux agents de la police judiciaire se mettent en mouvement. Les gendarmes m'entourent, les huissiers stationnent aux portes de mon cabinet prêts à exécuter, sur-le-champ, ce que je leur prescris. Il n'est pas d'homme assez haut placé qui ne se soumette à mes ordres; il n'est pas de secret dans les familles que je n'aie le droit de pénétrer; point de réléats que je ne puisse faire faillir, pas d'investigations, pas de recherches minutieuses, qui ne soient dans les pouvoirs de ma charge. Cela est vrai. Il n'y a rien d'exagéré dans l'énumération de ces importantes attributions. Et c'est précisément parce qu'elles sont importantes et que la sécurité de la société repose en grande partie sur le zèle intelligent de ces magistrats, que nous insistons sur la convenance et la nécessité d'apporter un soin consciencieux dans leur nomination. Nous avons dit, qu'il est extrêmement difficile d'en trouver qui soient à la hauteur de leurs fonctions. L'expérience nous ramène à chaque jour davantage dans une opinion qui, d'abord, n'était que théorique.

Voyons, en effet, s'il n'est pas des conditions de capacité, de prudence et de tact, sans lesquelles l'institution des juges-instructeurs ne saurait atteindre son but. Il faut d'abord, qu'à la pénétration et à la sûreté du jugement, il unisse à un degré assez éminent, le talent d'une rédaction claire, correcte et facile. Or il est arrivé quelquefois, que les uns ne connaissent point la langue des témoins, et que d'autres ne connaissant pas davantage les règles de la grammaire, sont arrêtés à chaque instant par la crainte de faire des fautes de syntaxe, hésitant des quarts d'heure entiers, entre le temps qui presse, le dictionnaire qu'il faut consulter et le greffier qui s'impatiente. — Plus occupé de sa rédaction que du sens d'une déposition adroitement ambiguë, pour ne pas tomber dans un barbarisme, il laissera échapper un indice précieux, et le témoin, à qui son embarras visible laissera la liberté d'esprit qu'il aura perdu dans le pénible arrangement d'une période, dans l'inquiète correction d'un paragraphe, en profitera habilement pour ne dire que ce qu'il n'aura pas intérêt de cacher, et pour cacher tout ce que la justice aurait intérêt de savoir. Ainsi, sans exiger qu'un juge d'instruction soit un homme de lettres, un membre de l'Académie française, nous croyons qu'il est indispensable à la bonne direction des informations et à la manifestation de la vérité, but constant de tous les efforts de la

justice, que son style soit correct, aisé et concis. On sait, que l'information doit être le résumé exact, la reproduction fidèle de l'ensemble des témoignages. Or comment pourrait-il en être ainsi, comment trouver dans son travail l'équilibre naïve et vraie du témoin, la substance et le sens de sa déposition, si, ce qui nous frappe plus vivement, c'est l'embarras, c'est la trace mal effacée de son laborieux enfantement, du pénible effort de sa dictée? Qu'on ne cherche pas ailleurs la véritable cause de toutes ces instructions vagues et incomplètes, à la faveur desquelles, des coupables échappent aux salutaires rigueurs de la cour d'assises. Nulle part on ne sent davantage combien l'insuffisance d'un juge-instructeur peut favoriser l'acquiescement des coupables. Juges et conseillers regrettent également que des faits douteux n'aient pas été mieux éclaircis, les nuages dissipés, les preuves recueillies avec plus de soin, les interrogatoires dirigés avec plus d'adresse. On en est d'autant plus frappé, que les accusés, aux prises avec le juge qui a mission de les scruter jusque dans les derniers replis du cœur pour les amener à avouer ce qu'ils s'obstinent à nier, toujours calmes et recueillis, font preuve à chaque réponse d'une finesse admirable et d'une sûreté de mémoire désespérante.

Il y a plus. Un juge d'instruction a encore d'autres devoirs à remplir. Après avoir rassemblé et coordonné les indices et tous les autres éléments de l'instruction, il faut qu'il en expose la marche et les résultats en chambre de conseil. Qui ne sait combien, cette partie de sa tâche est difficile et délicate? Ce rapport doit présenter trois caractères. On exige qu'il soit fidèle, complet et consciencieux. Les deux autres juges s'en réfèrent ordinairement aux conclusions de ce rapport. Il n'en saurait être autrement. Le temps et l'envie leur manquant souvent pour relire minutieusement toute la procédure, examiner les lieux, vérifier l'exactitude des procès-verbaux, discuter les témoignages, s'assurer enfin de la fidélité du rapport ou en faire ressortir les erreurs. Ce rapport est-il adopté? C'est encore au juge d'instruction à rédiger, contre les prévenus, une ordonnance de prise de corps.

Nous sommes loin d'avoir parcouru le cercle des fonctions d'un juge instructeur, mais nous en avons assez dit pour faire sentir combien il importe à la bonne administration de la justice, à cet intérêt capital du pays, de n'appeler, à ces places que des hommes fermes, capables et laborieux.

S. A. R. Madame la duchesse d'Orléans a fait remettre à M. Jourdan (du Var) préfet de la Corse, la veille de son départ de Paris, une somme de 3,000 francs pour l'établissement de trois salles d'asile sous le patronage de S. A. R. Monseigneur le comte de Paris. Ces salles devront être établies une à Bastia, une à Ajaccio et la troisième à Corte.

Ce nouveau témoignage d'intérêt envers la Corse, où se révèle l'âme si noble, si généreuse de l'auguste mère du comte de Paris, prouve que S. A. R. veut s'associer aux bienfaits que M. le duc d'Orléans se plaisait à répandre sur la France insulaire. Est-il une plus belle manière de chérir sa mémoire que de remplir ses intentions généreuses ?

Les Corses, qui ont bonne mémoire, répondront à toutes ces libéralités, vraiment royales, auxquelles on reconnaît la sollicitude d'une mère, par un redoublement d'affection et des actes de fidélité envers la dynastie de juillet. Leur reconnaissance suit la progression des bienfaits. Ils la reportent du père au fils, heureux de payer en dévouement ce qu'ils reçoivent tous les jours en munificence de la maison d'Orléans.

Le patronage de M. le comte de Paris sera un bien de plus entre la France d'outre-mer et ce département. Sa fidélité repose sur ce qu'il y a de plus durable dans ce pays, le souvenir des institutions utiles. On peut en être sûr, la Corse ne se perd pas en amour, pour la dynastie actuelle, à aucune province du continent. Le sang de sa jeunesse lui appartient. Ils seraient tous prêts à le verser pour la gloire de la mère-patrie !

Nous venons de lire dans les journaux que des sous-préfets et des sous-intendants militaires ont défendu l'accès dans leurs bureaux aux agents des Compagnies de remplacement. Il serait à désirer, dans l'intérêt de la moralité publique, que cet exemple fût suivi par tous les chefs d'administration. Le contact de tous ces vils recruteurs de remplaçants ne peut que souiller les employés. Nous en connaissons plusieurs qui ne dissimulant pas leur dégoût, regrettent aussi de ne pouvoir interdire à ces misérables, l'entrée des bureaux. Ce serait là une mesure de haute convenance sociale. Il faut que la réprobation générale soit leur partage. Ce n'est pas aujourd'hui seulement que nous les poursuivons de notre mépris. Mais il importe à l'honneur du pays qu'ils soient traités partout de même. Dès qu'ils se verront dans l'isolement de l'opprobre, honnis et repoussés, peut-être cesseront-ils de se livrer à cette ignoble industrie. Nos jeunes compatriotes ont assez de penchant pour le métier des armes, et nous comptons déjà sous les drapeaux un assez grand nombre de volontaires pour ne pas dénier la suppression de cette agence immorale, véritable élément de corruption et dont la police ne devrait jamais se lasser de surveiller les honteuses opérations.

Par ordonnance royale du 31 juillet 1843 : M. Filippi (François), chef d'escadron commandant l'artillerie à Ajaccio, a été promu au grade de lieutenant-colonel dans la même arme. Par ordonnance du 27 même mois : M. Faggtanelli (Charles), sergent au bataillon de voltigeurs corses, a été nommé chevalier de la légion d'honneur.

Par ordonnance royale du 6 août suivant : M. Antoni (Jean-Baptiste), sergent-major à la 3^e compagnie d'ouvriers des équipages militaires, a été promu au grade de sous-lieutenant au même corps.

Le 23 février dernier une ordonnance royale a doté la ville de Bastia d'une chambre de commerce. Le 1^{er} juillet seulement l'assemblée des commerçants notables a été réunie à l'effet de procéder à l'élection de neuf membres qui, en vertu de l'ordonnance, doivent composer la chambre de commerce. Le 5 du même mois les neuf membres élus, convoqués légalement par M. le sous-préfet, procédèrent à l'élection du président et d'un membre du conseil-général du commerce. Mais comment se fait-il que toutes ces opérations n'aient pas encore été approuvées ? La chambre de commerce aurait-elle déjà plusieurs occasions d'appeler la sollicitude éclairée du gouvernement sur des questions importantes et vitales pour le pays ; mais si on la laisse à l'état d'embryon, comment pourrait-elle remplir le but de son institution et réaliser les espérances qu'elle avait fait naître dans la classe du commerce et la Corse entière ? Nous signalons à l'attention du gouvernement une affaire qui touche de si près aux grands intérêts du département.

Par son arrêté, sous la date du 28 août dernier, M. le recteur de l'académie fixe au 25 du courant la rentrée des classes à l'Ecole Paoli.

A Monsieur le rédacteur de l'Insulaire Français.

M. le Rédacteur, Le 21 du mois d'août dernier, j'ai adressé au rédacteur du Progressif, la lettre dont copie exacte vous trouverez ci-jointe ; j'ignore la cause qui a empêché M. le Rédacteur susdit, de donner place dans ses numéros à cette lettre ; par ce motif je vous prie d'avoir la complaisance de la faire paraître dans votre plus prochain numéro, et vous m'obligerez.

Agréz etc. E. MATTEI.

Canari le 4 septembre 1843.

A Monsieur le Rédacteur du Progressif.

M. le Rédacteur, En répondant à un article de votre journal relatif aux élections de Canari, le sieur Orsini, maire de cette commune, a été deviné me tromper, comme étant celui qui vous aurais induit en erreur en surprenant votre bonne foi. Cette assertion n'est rien moins que fondée. Pour peu cependant qu'il y tienne, je suis prêt à assumer la responsabilité de tous les faits qui ont été énoncés dans votre journal.

Votre religion n'a pas été trompée. Il n'est que trop vrai, que le sieur Orsini par un abus déplorable du pouvoir que la loi lui confiait, ma littéralement chassé de la salle du scrutin, sans que j'eusse, même par le plus petit mot, troublé la tranquillité de l'assemblée.

Vienne l'instruction judiciaire que je sollicite, un peu plus instamment que le sieur Orsini ; et l'on verra alors quel est le colporteur de lui, ou de moi. On verra s'il n'est pas vrai, que la liste électorale a été par lui étrangement dénaturée ; que douze électeurs des plus imposés de la commune, ont été arbitrairement rayés quelques jours avant les élections ; et enfin si un autre des électeurs inscrits, n'a pas été comme moi empêché de voter. Vainement le sieur Orsini se réjouit-il derrière une prétendue protestation signée par 64 électeurs. Cette protestation, si toute fois elle existe, ne saurait être sérieuse, et si comme je l'espère, une instruction se fait, peut-être découvrirai-je à cet égard de nouvelles turpitudes.

A entendre le maire de Canari, je ne serais

qu'un colporteur ; et lui aurait toujours de mon innocent victime. La pauvre honte qu'il est, je l'aurais déjà colporté une première fois l'hiver dernier en lui imputant la soustraction frauduleuse commise à mon préjudice de trois futailles vides. La vérité est pourtant que pour échapper à la presque certitude d'une condamnation, il crut devoir, en sa qualité de suppléant de juge de Paix, invoquer le bien-faire de l'art. 479 du code d'instruction criminelle. Il y a loin de là, comme vous voyez, à ce que vous affirmez le sieur Orsini. Cet homme se démontre de toutes les manières pour se soustraire au châtiment que son outrageusement lui a mérité. Pour moi j'ai une trop grande confiance dans la justice, pour ne pas espérer que je n'aurai pas besoin d'attendre long tems l'éclatante réparation qui m'est due.

Agréz etc. E. MATTEI.

Canari 21 août 1843.

PENSIONNAT DIRIGÉ PAR M^{lle} TESTA A BASTIA.

Les heureux résultats que cette estimable institutrice obtient chaque année de ses élèves sont tellement progressifs que nous devons, dans l'intérêt des pères de famille, et de l'inst. elle-même, en signaler l'importance au pays. Les élèves de l'établissement internes et externes, divisés en cinq classes par rang de mérite ont subi, le 28 du mois dernier, un examen public en présence de M. M. Casavecchia maire, Lucchini curé de St-Jean, Casale président de chambre, et de plusieurs autres personnes notables de la ville, parmi lesquelles avaient pris place quelques professeurs du collège et des dames. Les élèves ont été examinés sur diverses matières, et on a été justement étonné de l'aplomb, de la facilité et de l'assurance avec laquelle elles ont répondu aux différentes questions qui leur ont été adressées sur la grammaire, sur la rhétorique, sur l'histoire et la géographie. Elles ont exprimé le regret de n'avoir pu être interrogées sur toutes les matières que leur avaient été assignées dans le courant de l'année, car plus est le désir de se distinguer dans les choses honorables, quand on nourrit des sentiments élevés ; mais le temps ou plutôt la conviction qu'elles avaient leur arithmétique, leur cosmographie, leur langue italienne et leur écriture, ainsi bien que tout le reste, n'a pas permis aux examinateurs d'épuiser tout le programme en poursuivant les questions. La satisfaction était si unanime et le transport si général que la directrice et ses élèves ont été acclamées de bénédictions et d'éloges. Jamais ces marques d'approbation de la part des autorités locales ne furent plus justes et mieux méritées, et nous devons leur savoir gré du haut intérêt qu'elles portent à M^{lle} Testa, qui, par la force de travail et de patience, est enfin parvenue à fonder son établissement d'une manière publique incontestable.

Voici en quels termes un de nos compatriotes, Mgr. Peraldi, s'exprime au sujet de ce pensionnat d'ins son Discours académique sur l'origine des habitants de la Corse, et sur l'état actuel de cette Ile. « La Bastia nostra (patriam) veramente interessante della Fanny Testa risorta a più alta energia. Questa intelligente ed accorta educatrice, quale ricchezza non ha ripartito da tanti illustri esanti della prospera Bastia ? A lei quanto proclama l'incantevole non hanno i più lieti loro destini, e quanto famiglie la loro felicità. Prosegui, o benemerita, nella benemerita cura del tuo zelo, che incideranno nel marino il tuo nome a gloriosa e lunga ricordanza. — Poi, veramente degna più d'una famiglia a restituire il frutto di sei, e tanti anni di suo devoto, et le donnicelle qu'elle a d'élève de ses excellentes qualités et de ses vertus, ont commenté, nous pouvons le dire, l'ère nouvelle de la civilisation des femmes dans cette ville.

La distribution des prix du pensionnat a eu lieu dimanche dernier, 3 de ce mois. Dans la soirée de ce jour, n'ont pas été réunis tous les assistants. Dès cinq heures du soir la salle, au fond de laquelle s'élevait une scène comme un pavillon était d'abord blancheur parsemée de feuilles de laurier et de myrte, était ornée par une table considérable de messieurs et dans le fond les regards étaient attirés à se reporter sur une estrade au fond de la scène, où brillait admirablement le feu de la soirée. Les divers ouvrages faits ou travaillés par les mains des jeunes élèves, c'étaient des tableaux brodés, des vases de fleurs artistiques, des futuriles, des broderies en or et autres objets précieux qu'il serait trop long d'énumérer, et dont l'ensemble offrait aux yeux un musée en miniature. Tous ces ouvrages ont reçu l'approbation des commissaires. M. le maire et le curé prenant place sur l'estrade qui leur sont destinés, M. Mattei, député au collège adressa aux élèves une courte allocution, dans laquelle il leur fit connaître les noms des personnes au milieu des applaudissements réitérés de toute l'assemblée. Une couronne de fleurs fut offerte au prix à la gagnante. Des morceaux de musique furent exécutés par les élèves du pensionnat et une brillante symphonie par MM. Carviti et Tambellini, sont le résultat de la note que les donnicelles vont jouer. Enfin, la toilette de la soirée redoublée, et nos jeunes artistes en costume théâtral paraissant sur la scène, dans les décorations, figurant un châtea, quelques paysans, un cabaret, assise la nièce sur un banc de gazon. Le succès a dépassé l'attente des spectateurs. La gestation, le maintien, le débit et les manières ont par-

faitement répondu à leur objet. On est étonné de pitié sociale d'une action aussi noble et si utile. Elle a été louée et elle rencontre l'approbation dans tous les esprits et la modestie et d'une âme riche et honnête, toutes deux persévérantes de la mort l'un de l'autre ! Qu'elle soit saluée la voix d'une épouse par le salut ! Avec quelle émotion elle pénètre les cœurs les plus dépravés, et leur inspire des sentiments nouveaux ! C'est ainsi que la profession d'élève d'apprendre les familles, l'école se dévoue et l'impulsion d'œuvre de plaisir laisse brüler le vœu des deux légions.

Voilà par quelles leçons de moralité M^{lle} Testa sait former le cœur des jeunes donnicelles qui lui sont confiées, et par quelle méthode pratique elle parvient à leur apprendre à vivre, à agir et à parler d'une manière honnête et polie. M...

Le préfet de la Corse, qui est actuellement à Fréjus, s'embarquera le 9 de ce mois, avec sa famille, sur un bateau à vapeur de l'Etat que le gouvernement a mis à sa disposition pour rentrer à son poste où il sera rendu le 10.

L'arrêté du conseil-d'Etat, en date du 9 août, qui déclare qu'il n'y a pas lieu d'autoriser les poursuites contre M. Jourdan, préfet de la Corse, a été rendu définitif par approbation royale en date du 31 août.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le Journal du Havre, du 29 : « Entrevue du roi des Français et de la reine d'Angleterre. — Il faut reconnaître que jusqu'ici toutes les probabilités sont en faveur de cette entrevue, qui sera, sans contredit, un des faits les plus remarquables de notre époque. Sur l'ordre de S. M., le commissaire général de la marine, au Havre s'est occupé de l'affrètement d'un bateau à vapeur de dimensions maniables et propre à l'échouage. Ce bateau (il est question du Courier) pourrait entrer dans le Tréport, ce qui est interdit aux grands bâtiments, et offrirait la facilité d'un embarquement de pied-sec. »

On sait encore que le roi a donné des ordres pour faire venir de Paris divers objets du mobilier de la couronne destinés à une représentation extraordinaire au château d'Eu.

Enfin, nous apprenons ce matin même que les administrateurs des théâtres royaux ont reçu hier l'ordre de faire partir pour la résidence royale les musiciens attachés à leurs orchestres.

Ces préparatifs peuvent, sans aucun doute, avoir un autre objet que la réception de la reine d'Angleterre ; mais, en les rapprochant de la nouvelle affirmée par les journaux anglais, on avouera qu'ils tendent de plus en plus vraisemblablement à la prochaine solennité dont nos côtes doivent être le théâtre.

On lit dans le Standard :

Les journaux du main disent que la reine visitera Weymouth et Plymouth, puis que le yacht royal se dirigera vers Cherbourg. La reine et le prince Albert débarqueront au Tréport, où les recevra le roi Louis-Philippe roi de France, et conduira ses illustres hôtes au château d'Eu. Les souverains d'Angleterre et de France, avec une suite très brillante, se rendront à Paris et à Versailles. Déjà des préparatifs magnifiques se font pour une fête somptueuse dans la galerie des glaces.

Voici ce qu'on lit dans le Journal du Havre sur les apôtres de l'entrevue royale : Hier soir vers neuf heures, M. le prince de Joinville est arrivé d'Eu en poste, il s'est immédiatement embarqué sur le Pluton qui l'attendait dans nos bassins. A minuit, le Pluton est sorti et a fait route vers Cherbourg. Il va croiser entre la Hague et Sturpoint, les deux caps les plus rapprochés des côtes de France et d'Angleterre, et y attendre à son retour de Plymouth, l'escadre royale d'Angleterre pour l'accompagner jusqu'au Tréport.

A une heure du matin le Napoléon s'est inopinément présenté au rade et est rentré dans l'avant port où il s'est amarré auprès du quai avoisinant la casadelle et était porteur d'un ordre exprès du Roi, appelant à Eu les 2 compagnies d'élite du 2^e bataillon du 43^e de ligne, en garnison au Havre. Au bout d'une heure les 2 compagnies étaient embarquées et le Napoléon reprit la route du Tréport. Hier à 8 heures du soir le Courier s'est présenté à l'administration, a pris le entier le Bodeur à la remorque et s'est également dirigé vers Dieppe. Aujourd'hui par les bateaux à vapeur sur la Seine, sont attendues deux compagnies d'élite du 2^e léger en garnison à Rouen. Elles s'embarqueront sur le Français qui les conduira au Tréport.

Nous apprenons que deux escadrons de carabiniers des garnisons du nord ont été appelés à Eu et que 2 batteries du régiment d'artillerie de la Fère, sont arrivées en poste dans cette ville.

C'est le 2 septembre que le yacht royal Victoria and Albert est attendu sur les côtes de France.

M. le ministre des affaires étrangères est parti pour Eu.

La reine Christine a fait aussi ses préparatifs de départ pour cette destination.

Il paraît positif que la reine d'Angleterre viendra visiter Versailles et Paris. Une fête magnifique lui sera donnée à Versailles.

Le duc de Montpensier, de retour des îles de Pau, est arrivé hier au soir, à cinq heures, au palais des Tuileries.

S. A. R. est partie ce matin, à sept heures, pour aller au château d'Eu rejoindre la famille royale.

Le Moniteur publie la cinquante-sixième liste des souscriptions recueillies du 11 au 31 août, en faveur des habitants de la Gadeloupe. Les sommes amassées jusqu'à ce jour s'élèvent à 3,242,053 francs, 49 centimes.

Le parlement anglais a été prorogé le jeudi 24 août par la reine, en personne. Le discours qu'elle a prononcé en cette occasion, n'offre rien de bien remarquable, si ce n'est la ferme détermination qu'elle y exprime de maintenir intacte l'union législative de l'Angleterre et de l'Irlande.

Le résultat de la statistique publiée par M. le ministre du commerce que pendant l'année 1841, il a été importé en France pour 22,434,000 fr. d'animaux vivants, et 91,559,000 fr. de matières animales, peaux, laines, graisses, etc., total 114,323,000 fr. Les exportations ne s'étant élevées qu'à la somme de 15,000,000, il en résulte que nous avons payé à l'agriculture étrangère pour la seule année de 1841, la somme énorme de 99,323,000 fr.

On écrit de Montpellier :

Deux jeunes gens de la classe de 1842, du département de l'Hérault, s'étant présentés devant le conseil de révision munis de l'indicateur de la main droite, et les renseignements recueillis sur les causes de ces mutilations ayant donné lieu de soupçonner qu'elles étaient volontaires, ils ont été renvoyés devant les tribunaux qui, statuant sur ces délits, les ont condamnés, par application de l'article 31 de la loi du 21 mars 1832, à un mois d'emprisonnement.

Les jugements de condamnations portent en outre qu'à l'expiration de leur peine, ils seraient liés à la disposition de l'autorité militaire. M. le lieutenant-général commandant la 9^e division, a donné l'ordre de les diriger, sous l'escorte de la gendarmerie à la 2^e compagnie de fusiliers de discipline, stationnée à Chercheff (Afrique).

On écrit d'Alger le 25 août :

Sid el Hadj Mohammed Bel Kharroubi, ex-premier secrétaire de l'état et kaïd des Flittas (division égale à celle de kalifa), est venu se rendre à discrétion. Il a seulement demandé la grâce d'être réuni à sa famille qui est tombée entre nos mains lors de la prise de la Smalah. Il est accompagné du chef de la tribu des ouled-Kelif, El Kharroubi, ex-aga de l'émir dans la partie ouest du désert. Cet Arabe, dont les enfants ont été pris par M. le colonel Youssouf, vient de se mettre à notre disposition et nous donnera de sa fidélité les garanties que nous désirerions. M. le maréchal Bugeaud a donné des ordres pour que Hadj Mohammed Bel Kharroubi soit immédiatement envoyé à Alger. La soumission de ce chef fait un grand vide dans les rangs des derniers partisans de l'émir, et son exemple peut entraîner des déflections aussi importantes que la sienne.

IRLANDE. — Presque au moment où la reine de la Grande Bretagne protestait solennellement contre le rappel de l'union, le grand agitateur O'Connell, dans ce royaume dont il est le maître, publiait son plan de restauration de la législation irlandaise. O'Connell propose de reconnaître à tout jamais, comme souveraine de l'Irlande, la reine Victoria et sa postérité. Il dresse ensuite un tableau de tous les comtés irlandais et du nombre de députés que chacun d'eux doit nommer proportionnellement à la population. Cette proposition et la déclaration de la reine ne peuvent manquer de donner une nouvelle importance aux affaires de l'Irlande.

ANGLETERRE. — Le Times s'exprime dans les termes suivants sur l'affaire de Terre-Neuve, qui occupe depuis plusieurs jours l'attention des feuilles publiques : « Dans cette affaire, notre gouvernement donnera à la France toutes les explications qu'elle pourra désirer, et même, s'il y a lieu, toute satisfaction. Nous espérons même que, pour prévenir le retour d'événements aussi fâcheux, les cabinets des deux pays réviseront les traités concernant l'île de Terre-Neuve. »

Suivant une correspondance de Dublin, 26 août, adressée au Times, O'Connell veut laisser dormir la question du rappel jusqu'à l'hiver prochain. Il n'est pas satisfait de sa tournée dans le comté de Downpatrick, et il lui tarde de rentrer dans l'abbaye de Darynone.

On annonce que M. O'Connell paraîtra le 27 dans deux meetings, et que les assistants seront très nombreux, parce qu'on s'attend à quelques commentaires sur le discours de S. M. à la clôture du parlement.

On écrit de Karlsruhe, 25 août : M. de Goller a gagné sa gageure ; il s'était engagé à faire trois fois en 24 heures le trajet de Bade à Karlsruhe et retour (la distance est de huit lieues), une fois à pied, une fois à cheval et une fois en voiture. Il a fait ces quarante-huit lieues d'Allemagne, qui équivalent à quatre-vingt-seize lieues de France, en vingt-et-une heures. Les paris pour et contre étaient considérables. On estime qu'ils allaient à plus de 200,000 fr.

On écrit de Privas, 17 août :

Un notaire du département de l'Ardèche ayant été signifié à M. le procureur du roi de Largentière, comme auteur et dépositaire d'actes qui n'avaient pas toute la régularité prescrite par les lois, ce magistrat se transporta dernièrement à son domicile, et ayant procédé à la vérification des papiers de son étude, il en trouva qui ne lui laisseraient aucun doute sur la sincérité des renseignements recueillis ; en conséquence, il ordonna l'arrestation immédiate du notaire. Pendant qu'on le conduisait en prison, il trompa la vigilance des gendarmes et parvint à leur échapper. On est à sa recherche.

Le 19 août, on a fait l'expérience bien curieuse du chemin de fer de Kingston à Dalkey...

Tout était prêt, vers 6 heures du soir, la machine à vapeur de Dalkey mit en mouvement la pompe pneumatique. En 6 coups de piston on obtint 22 pouces 1/10 au baromètre...

Les chemins de fer qui sont aujourd'hui achevés et exploités en Allemagne, présentent une étendue de 428 lieues de France. On peut aller maintenant en un jour de Berlin à Halberstadt...

On écrit de Saint Pétersbourg, 15 août: Le 1er de ce mois, un ouragan affreux, accompagné de grêle et de tonnerre, a éclaté sur la ville de Moscou...

On écrit de Saint Pétersbourg, 15 août: Le 1er de ce mois, un ouragan affreux, accompagné de grêle et de tonnerre, a éclaté sur la ville de Moscou...

ANNONCES

AVIS AUX CAPITALISTES

M. J. A. SCHWARZSCHILD, banquier à Francfort sur-Mein, a l'honneur de prévenir le public qu'il s'occupe de l'achat et de la vente des titres originaux...

VARICES

BAS ELASTIQUES Le Perdriel, sans œillets ni lacets se mettant et s'ôtant comme des bas ordinaires. Ils compriment méthodiquement les vaisseaux variqueux...

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

Du 31 août au 6 septembre 1843.

ARRIVÉES

Ile-Rousse. b. goëlette, Espoir en Dieu. c. Sisco. écorce. Toulon. b. à vap. Var. c. Valzi. diverses. Livourne. mistick, Conception. c. Bouelli. blé. Livourne. b. goëlette, Assomption. c. Oiva. blé. Livourne. b. à vap. Pozzodiborgo. c. Bertocci.

Propriano. mistick, St-V-Ferreri. c. Battestini. l. Marseille. b. goëlette, Conception. c. Era. div. Ajaccio. tartane, St-Tropez. c. Bastiani. planches Marseille. bat. à vap. de l'Etat, la Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches. St-Pelegrino. mistick. Assomption. c. Thiers. Lupins. St-Felegrino. tart. Deux-Sœurs. c. Stretti. bois. DÉPARTS. Marseille. bat. à vap. de l'Etat le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches. Livourne. bonif, Assomption. c. Petit. Lupins. Livourne. bonif, Conception. c. Bert. lest. St-Pelegrino. tartane. Deux-Sœurs. c. Stretti. lest. Toulon. b. à vap. Var. c. Valzi. haricots. Livourne. b. goëlet. Deux-Amis. c. Alfonsi. lest. Livourne. h. à vap. le Télégraphe. c. Lota. passag.

Le Gérant N. TARTAROLI.

BASTIA. — IMPRIMERIE FANTANI.

SEULE publication qui réunisse à tous les avantages des journaux littéraires et politiques une Bibliothèque importante et offerte gratuitement aux Souscripteurs.

POUR TRENTE FRANCS ON RECEVRA :

L'ÉCHO DE LA PRESSE.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, JUDICIAIRE ET ARTISTIQUE.

30 Francs PAR AN au lieu de 96 FRANCS. Ce plus grand et le plus complet des journaux français.

CE JOURNAL PUBLIE TOUS LE CINQ JOURS PLUS D'UN VOLUME IN-8°, C'EST-À-DIRE LA MATIÈRE DE PRÈS DE 100 VOLUMES PAR AN.

Romans. — Feuilletons. — Esquisses de mœurs. — Voyages. — Mémoires. — Satire politique. — Critique. — Théâtres. — Tribunaux. — Modes. — Politique générale, etc.

L'ÉCHO publie chaque mois un Portrait, une Caricature, ou une gravure de Modes.

2° L'un des quatre Ouvrages très importants cités ci-après :

CORINNE ou L'ITALIE (ILLUSTRÉE) par Mme DE STAEL.

2 magnifiques volumes in-8°, papier vélin, avec plus de 330 gravures sur bois d'après les dessins d'artistes illustres, feu Gérard, Gros, Canova, etc. d'après MM. Gudin, Horace Vernet, Grand, Schnetz, Boullenger, etc. — converture à ardoises. — Les plus élégants cartonnages, les plus belles reliures, se trouvent au journal. Son prix de catalogue est de 20 fr.

La Numismatique du voyage du jeune Anacharsis en Grèce.

Ouvrage indispensable aux bibliothèques qui possèdent la savante livre de l'abbé de Barthélemy; recueil d'une belle partie des épreuves de cette admirable supposition de la société grecque antique. — Cet ouvrage explique les mœurs, coutumes, la vie privée et publique; il décrit les vêtements, les armes, les cérémonies religieuses. Ses médailles ont été choisies par un usage d'une dame, d'un jeune homme du commerce.

Galerie historique, ou Biographie des personnages placés au premier rang de l'histoire de tous les peuples civilisés.

Les Notices de cet ouvrage sont dues principalement à MM. Corrége, Dominquin, le Guide, l'Albane, Caravaz, Possin de Barante, feu Andrieux, G. Cuvier, Delambre, Anger, Quatremère de Quincy, Lacroix, Castellan, Feuilleton, etc., tous membres de l'Académie Française, ou des Sciences, ou des quatre classes de l'Institut. — Les portraits gravés au trait, eau forte et burin, sont des reproductions délicates d'originaux exécutés d'après nature par Raphaël, etc. — 70 portraits; prix de catalogue: 32 fr.

M. de Staël CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. 3 forts vol. br.

Madame de Staël a laissé inachevée ce livre éloquent; elle lui a consacré les deux dernières années de sa vie. Elle nous a donné une œuvre profonde, puissante et très-vraie dans différentes parties. C'est l'écrit qui caractérise le mieux son génie politique. Tout ce qui se rattache à l'empereur Napoléon est de peu de valeur, excessif, violent, et faux par-dessus tout; c'est

Jusqu'ici les frais considérables qu'entraîne une En-L'Écho de la Presse satisfait singulièrement à cette reprise comme l'Écho de la Presse avait mis l'Administration de ce Journal dans la nécessité de réclamer une portion de la valeur des primes antérieures. L'initiative et si éclairée place au premier rang de la presse moderne succès du Journal. Fa franchi de cette obligation; elle s'empresse donc d'en prévenir tous les opinions éclairées, sagement progressives.

Noté. — L'ILLUSTRATION DE CORINNE, exécutée par les premiers artistes du siècle, est due à l'un des plus considérables maisons de librairie de l'Europe; elle est, du consentement des appréciateurs les plus éclairés, une de nos premières impressions illustrées, et plus le bon marché est précieux en fait de livres.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue Thérèse, 11, à Paris.

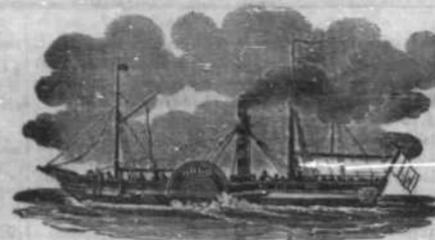
(Envoyer franco un Mandat de 20 francs sur Paris.)

ON S'ABONNE A BASTIA

AU BUREAU DU JOURNAL.

A PARIS

A l'Office-Correspondance de LEJOLIVET et Comp. Place de la Bourse N° 5, où l'on reçoit les annonces pour l'Insulaire Français.



PRIX D'ABONNEMENT

POUR LA CORSE.

Pour un an 16 fr. Pour six mois 8 Pour trois mois 4 Pour le Continent 20 Pour l'étranger 24

PRIX D'INSERTION.

Diverses 40 cent. Judiciaires 35

L'Insulaire Français, JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL. Feuille d'Annonces Légales.

Bastia.

La cour d'assises, ouverte le 28 du mois d'août, poursuit ses travaux, sous la présidence de M. le conseiller Gavini. Ce magistrat sait mieux que personne, que les congés désorganisent le jury et amènent une fâcheuse lenteur dans la marche et le jugement des affaires. Aussi a-t-on lieu d'espérer que la cour rejettera sans distinction toutes les demandes de ce genre si pressantes qu'elles soient, et les rejettera autant de fois qu'elles se renouveleront. Il est temps que les jurés sachent que les affaires personnelles doivent être subordonnées, et ne venir qu'après les intérêts de la justice et du pays. Quand on veut, quand on demande avec instance des institutions libérales, il faut savoir porter noblement et sans murmure les charges qu'elles entraînent dans leur jeu périodique et régulier. En vérité, nous ne concevons pas l'extrême impatience de certains jurés. A peine sont-ils arrivés à Bastia, qu'ils sollicitent des dispenses. Tantôt ce sont des malheurs imprévus qui les appellent au sein de la famille, tantôt des intérêts en souffrance. Des hommes dans la vigueur de l'âge, et qui semblaient jouir d'une santé parfaite, sont atteints tout à coup de maladies graves. Soit qu'ils aient assez d'habileté pour tromper les médecins, soit que ceux-ci se prêtent complaisamment à cette sorte d'exigences, il arrive souvent que des certificats sont joints à leur demande, si bien, que la cour est entraînée malgré elle, à consentir à leur départ, long-temps avant la fin de la session. Cet abus a les plus funestes conséquences. Outre qu'il finirait à la longue par fausser l'institution, ce qui n'est pas moins fâcheux, c'est l'inégale répartition de ce que l'on appelle justement, à Bastia, une lourde charge. La classe des jurés sédentaires s'en plaint et avec raison. Si leurs collègues de l'intérieur ont des intérêts à soigner, ceux de la ville n'ont-ils donc rien à faire? Ne sont-ils pas négociants, employés et propriétaires, tous également occupés de soins plus ou moins importants?

Mais ce n'est pas, au reste, ce qui nous touche le plus. Que sont, que peuvent être les intérêts individuels auprès de l'institution du jury? C'est d'un point de vue plus élevé qu'il faut envisager ces questions vitales. Or, il n'en est point qui intéresse davantage le pays. Nous ne nous lassons jamais de le répéter: son honneur, sa sécurité, sa civilisation y sont engagés. Demeurer indifférent sur la façon dont le jury fonctionne, ce se-

rait bien mal comprendre les avantages qui en résultent. Malheur aux peuples qui ne prennent qu'un médiocre intérêt, à la marche et aux effets des institutions, où résident pour eux les meilleures garanties de leurs droits et un obstacle invincible à tous les envahissements du pouvoir, à toutes les tentatives de l'arbitraire. Dieu nous préserve à jamais d'une aussi déplorable insouciance!

Pour que la procédure par jurés continue à répondre aux espérances de tous les partisans des innovations constitutionnelles, il ne suffit pas qu'il y ait un tableau de huit cents jurés, des présidents de cour d'assises, et quatre sessions par année. Le mécanisme d'une institution, n'en est pas la vie. Il faut que magistrats et jurés redoublent de zèle et d'efforts, dans l'accomplissement de leurs pénibles mais importantes fonctions: il importe que l'acquiescement d'un coupable convaincu soit considéré comme une calamité publique, une condamnation hardie ou trop sévère, comme une source de regrets pour ceux qui y ont concouru, et une raison de plus, pour apporter une attention mieux soutenue dans l'examen des témoins; nous dirons enfin, pour compléter notre pensée, que chaque session doit être une époque d'études sérieuses pour les présidents et les officiers du parquet, de grave recueillement pour les jurés, d'attente générale et d'observation pour la Corse entière. C'est parceque nous avons toujours compris l'immense portée des arrêts de notre cour d'assises que nous n'avons jamais cessé d'en suivre les débats avec un soin religieux.

Quoique en dise un poète italien (1), dont il doit être permis de déclinier l'autorité sur cette matière, notre confiance dans la droiture et les lumières de cette magistrature populaire n'a jamais été plus grande. Ce n'est pas sur un verdict isolé, sur des incidents passagers, sur un débat plus ou moins dramatique, qu'il faut juger de l'ensemble des opérations de la cour d'assises et de l'esprit qui dirige les jurés. Que les écrivains de l'Italie ne comprennent pas encore les ressorts ou ne voient que les défauts de cette belle institution, on le conçoit. Peut-on apprécier ce que l'on ne connaît pas? La Corse en juge autrement. Le jury est sa pensée, sa volonté, son honneur. Plus de tâtonnements, plus d'oscillations. Ce qui, en 1830, n'était qu'un vœu, est désormais une conquête. Nul n'oserait plus contester son utilité pratique. Chaque jour il pénètre davantage dans nos mœurs. S'il y a de

la passion, de la violence, des ressentiments vifs, dans tous ceux qui s'agitent en cour d'assises, une chose ne frappe pas moins l'observateur, c'est le respect pour la loi; c'est l'amour, le bon soin, le sentiment de la justice. Voilà ce qui nous distingue des autres peuples et commande leur estime.

Entourons donc les jurés de considération et de respect. Ils représentent la Corse dans l'ordre judiciaire et consacrent des mois entiers à la sûreté générale. Qu'ils trouvent dans nos sympathies et l'assentiment de l'opinion, la force de rester inébranlables au milieu des manœuvres et des sollicitations qui les poursuivent depuis leur demeure jusque sur leur siège. Après le témoignage de leur conscience, il n'est pas de prix qui doive les flatter davantage. La magistrature et les hauts fonctionnaires ont également des devoirs à remplir envers eux. C'est d'encourager, par des éloges mérités, ceux d'entre eux qui se font remarquer par l'intelligence, l'exactitude et la fermeté; c'est de les signaler au choix et à la confiance du gouvernement, comme il leur appartient aussi de les avertir s'ils s'égarent, ou de les éclairer quand ils se trompent.

C'est ainsi, c'est par ce concours de tous les hommes de bien, par cette association de tous les efforts et de tous les sentiments, que nous maintiendrons le jury de la Corse à la hauteur où l'ont porté des déclarations consciencieuses, exemptes également de faiblesse et de rigueur.

Les objets d'art légués par feu S. Em. le cardinal Fesch, à la ville d'Ajaccio, étaient depuis quelque temps à Civita-Vecchia sur un navire marchand. M. Limperani, consul de France en cette ville, ne voyant pas arriver le bâtiment de l'Etat que M. le ministre de la marine avait bien voulu mettre à la disposition de la commission chargée d'aller recevoir ces legs à Rome, composée de MM. Peraldi, maire et Ponte Antoine, propriétaire et capitaine en retraite, crut devoir expédier ce même navire directement à Ajaccio. Vendredi soir la nouvelle nous est parvenue que ce bâtiment, par une coupable manœuvre, dit-on, du capitaine, avait échoué sur la côte du Cap-Corse. Un conseiller municipal a été immédiatement désigné pour se rendre sur les lieux et hier, à la sollicitation de M. Ponte, M. Guichon de Grandpont, lieutenant de vaisseau commandant le Sphinx, avait consenti d'aller prendre, à sa remorque, le navire échoué. M. Guichon de Grandpont a mis le plus grand empressement à exécuter

(1) Tommasini.

ter cette mission. Au nom de nos concitoyens nous lui en témoignons notre vive reconnaissance, quoique ce secours ait été inutile. M. Peraldi, maire, qui se trouvait à Bastia, avait déjà pris des mesures pour empêcher tout nouveau sinistre; il avait frété le *Télégraphe*, bateau à vapeur de la compagnie Valery, pour aller au Cap-Corse décharger le navire et le remorquer à Ajaccio. Le *Télégraphe* et le brick ayant à bord les objets légués, sont arrivés dans notre port le 10 du courant, sans autre accident. En mettant un de leur bateau à la disposition de M. le maire, MM. Valery se sont acquis de nouveaux titres à la reconnaissance du pays. (Journal de la Corse.)

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 26 août 1843, M. Hulin, premier commis d'économat au collège royal d'Auch, est nommé économat du collège royal de Bastia. — M. Rème, régent de sixième au collège de Bastia, est nommé premier commis d'économat au collège royal de ladite ville.

C'est par erreur qu'on a mis au bas de l'article sur le pensionnat de la demoiselle Testa, l'initiale M qui se rapportait à l'article précédent daté de Cinaré. Cet article appartient à la rédaction du journal.

Nouvelles Diverses.

ARRIVÉE DE LA REINE D'ANGLETERRE.

La reine Victoria a touché le sol de la France. C'est l'événement qui préoccupe aujourd'hui toutes les imaginations. Notre ciel semble avoir réservé ses plus beaux soleils pour accueillir la jeune reine. En ce moment, les deux cours sont réunies sur les vertes pelouses du château d'Eu, et les deux souverains constitutionnels des deux plus puissantes nations civilisées sont abrités sous le même toit.

— C'est le 2 septembre que la reine Victoria a débarqué au Tréport, est allée couclier au château royal construit au 16^e siècle par la veuve du plus illustre prince de la maison de Lorraine.

Nous ne répéterons pas ici le récit des journaux du soir et du matin : nous ne dirons pas que la reine avait un chapeau de paille avec une plume blanche et une robe de soie brune, avec une écharpe noire. Nous ne dirons pas que le roi allant à sa rencontre sur le yacht embrassé avec effusion la reine qui s'est jetée dans ses bras avec la plus vive cordialité. Nous ne dirons pas que par un tems magnifique, une voiture découverte attelée de huit chevaux et suivie de huit voitures d'escorte, a conduit rapidement le Tréport à Eu la royale voyageuse. Tout ces détails sont longuement racontés dans les correspondances arrivées hier soir. (Voir aux nouvelles de l'intérieur.)

La première entrevue des deux têtes couronnées, a eu lieu dans une tente dressée sur le rivage; cette tente richement décorée était ornée des pavillons de France et d'Angleterre; le Roi qui l'avait visitée avant l'arrivée de sa majesté britannique s'est aperçu qu'on avait fait le pavillon de France beaucoup plus grand que le pavillon d'Angleterre, il l'a fait immédiatement raccourcir et a voulu pour éviter toute allusion offensante que les deux pavillons fussent d'égaux dimensions.

Le bateau qui est allé en mer à la rencontre du yacht *Victoria and Albert*, était décoré avec beaucoup de goût; il était surmonté d'une tente en soie formée de rideaux en mousseline pour servir d'abri contre les rayons du soleil. Le pont du bâtiment était recouvert d'un tapis de velours.

— Les personnes qui ont vu la reine d'Angleterre, la trouvent plus jolie que belle, elle est un

peu petite et très fraîche. Quant au prince Albert, il a fait la conquête de toutes nos dames, il est fort joli garçon et très aimable. Au grand dîner qui a suivi l'arrivée de la Reine au château d'Eu, S. M. Victoria était à la droite de Louis-Philippe. Le prince Albert en frac noir, gilet blanc et cravate noire, était à côté de la reine Amélie. L'ambassadeur d'Angleterre était le plus rapproché des personnes de la famille royale.

INTÉRIEUR.

Voici le récit officiel donné par le *Messageur*, sur l'arrivée de la reine Victoria :

S. M. la reine d'Angleterre est arrivée en vue du Tréport hier à cinq heures du soir. Le tems était magnifique. Une population immense couvrait la jetée et toute la route, jusqu'au château d'Eu.

Au premier signal donné par le canon des vigies, LL. MM. et toute la famille royale sont parties pour le Tréport.

Les bâtiments approchaient et déjà la fumée en était distincte.

S. M. la reine des Français, S. M. la reine des Belges et les princesses attendirent sur la jetée. Le roi, s'embarquant sur le canot royal, avec ses fils les ducs d'Aumale et de Montpensier, accompagné de lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, de MM. les ministres des affaires étrangères et de la marine, et de ses aides de camp, se porta à la rencontre du bâtiment qui amenait la reine Victoria.

Le roi est monté à bord du yacht de la reine, suivi des princes, de lord Cowley et des ministres.

S. M. la reine d'Angleterre et le prince Albert sont descendus ensuite, avec le roi, dans le canot royal, qui a transporté jusqu'au débarcadère les augustes voyageurs.

Au haut de l'escalier, sur le quai du port, S. M. la reine des Français, entourée de toute sa famille, et ayant auprès d'elle M. le maréchal Sébastiani et les dames de sa suite, reçut à son tour les hôtes illustres que le roi lui amenait.

A cet instant, les troupes, sous les ordres du colonel de Chabannes, rangées en bataille, faisant face à la mer, poussèrent pour trois fois le cri : Vive le roi ! que répéta avec enthousiasme une immense population.

La musique militaire joua le *God save the Queen* !

Une tente avait été préparé : on s'y arrêta quelques instans. Les lords Aberdeen et Liverpool, débarqués avec les ministres par un autre canot, s'y réunirent à LL. MM.

Le cortège se mit en marche en voitures découvertes.

Dans la première voiture, attelée de huit chevaux, étaient le roi, les trois reines, le prince Albert et les princesses de la famille royale.

Les princes accompagnaient à cheval.

Les escadrons du 1^{er} régiment des carabiniers formaient l'escorte. Une foule innombrable bordait la route des deux côtés, et faisait retentir les plus vives acclamations.

Il était sept heures quand le cortège, après avoir parcouru le parc, fit son entrée dans le cour du château, où étaient rangés en bataille la garde nationale, l'infanterie de ligne et le régiment des carabiniers.

Aux cris redoublés de vive le roi ! vive la reine d'Angleterre ! poussés par une foule immense, et auxquels la musique militaire joignait le *God save the Queen*, le roi parut au balcon, conduisant la reine d'Angleterre.

Les acclamations redoublèrent de toutes parts. Rien ne peut rendre l'effet d'un spectacle si imposant, et l'impression grande et profonde que cette belle journée a produite sur tous les esprits.

— M. le comte de Saint-Aulaire, ambassadeur à Londres, est arrivé au château d'Eu, ainsi que M. de Montalivet, intendant général de la liste civile.

— On écrit de Tréport, jeudi, 4 heures du matin :

Dès 4 heures du matin on bat la diane dans les casernes; les matelots de tous les navires en rade sont à leur poste, on hisse les pavillons; les troupes arrivent de tous côtés en grande tenue. L'embarcadère est dressé; la reine d'Angleterre va nous quitter.

Elle arrive en effet à 8 heures moins un quart, précédée de M. le prince de Joinville à cheval en grand uniforme, du 24^e léger, du 46^e de ligne et de la gendarmerie départementale, du général commandant la division. Viennent ensuite les char-à-bancs suivis de tout le régiment de carabiniers.

La famille royale est dans le premier char-à-bancs avec la reine d'Angleterre. Le roi est en uniforme de la garde nationale. La reine Victoria porte un jupon jaune, chapeau même couleur. Des vivats répétés se font entendre sur son passage et à son arrivée à Tréport, où 2 ou 3000 personnes se pressent pour la contempler. Le roi descend le premier, donne la main à S. M. la reine d'Angleterre, le canon tonne, la musique des carabiniers joue l'air national anglais; la foule grossit à chaque instant. L'embarcadère, garni orange à l'intérieur, est couvert de tapis; les ministres des deux nations, en grand costume, les princes de la famille royale et tous les dignitaires y attendent l'illustre voyageuse; elle descend avec le roi dans le canot royal portant pavillon français, il a sur l'avant un petit dais rouge. Seize rameurs de la *Marie-Antoinette* le mettent en marche avec une rapidité incroyable; trois autres canots suivent l'embarcadère royal; ils portent les ministres et les princes.

Dix minutes après, le canot était arrivé à la flottille, les batteries des deux forts, celles des bâtiments de la rade au nombre de 13, résonnent à la fois. Pendant une demi-heure le silence régnait, la famille royale a mis pied sur le yacht de la reine d'Angleterre, où une collation est servie.

A 9 heures 1/2 le canon se fait entendre de nouveau, c'est le roi qui revient, et la reine d'Angleterre qui part escortée du Napoléon. Elle va à Brighton.

S. M. Louis-Philippe retourne à Eu, avec une simple escorte.

— Nous lisons dans le *Nouveliste* du 7. Nous recevons de Bologne un document qui ôte toute incertitude relativement au caractère des derniers troubles de cette province. Il s'agit réellement d'une tentative révolutionnaire, et non pas d'une affaire de contrebande comme on voulait le faire croire. Voici la proclamation que le cardinal Spina, légat de la province de Bologne, a publiée le 26 août :

« Pendant que cette province, ainsi que les autres légations limitrophes jouissaient du bien inestimable de la tranquillité publique, et quoique cette ville populeuse et éclairée ait toujours montré qu'elle appréciait ce bien en repoussant toute idée de désordre, quelques scélérats concurrent le perfide dessein d'exciter parmi nous des bouleversements (sconvolgimenti), séduisant par de l'or et de faibles promesses de rapine une poignée d'individus de la classe du peuple.

« Cette trame inique étant parvenue à la connaissance du gouvernement, l'arrestation des auteurs du complot fut immédiatement ordonnée; quelques-uns sont tombés au pouvoir de la justice; d'autres sont continuellement ou sont éloignés, et un petit nombre enfin s'est livré au parti désespéré de réunir une bande de gens égarés

(traviati) et de se mettre à leur tête, infestant la partie montagneuse de la province.

« Le gouvernement qui veille toujours pour garantir la tranquillité publique et les propriétés, se mit en état de comprimer toute tentative et envoya des forces pour détruire ceux qui s'étaient réunis dans la campagne. Ils ont en effet été chassés des lieux où ils s'étaient réfugiés, et où ils ont commis de sanglants et odieux délits. Pourvu sans relâche sur les plus hautes montagnes, quelques individus ont été faits prisonniers, d'autres blessés et quelques uns tués, le reste s'est jeté sur le territoire toscan, où ils sont en partie tombés au pouvoir des forces du Grand-Duc.

« Bolognois, vous êtes témoins de ce que nous venons d'exposer, vous êtes témoins du bon ordre parfaitement conservé dans l'intérieur de cette ville et dans les autres parties de cette province. Nous nous réjouissons de voir votre bon esprit en cette occasion, et votre indignation contre l'abominable projet d'une insurrection tendant à troubler l'ordre et la paix du pays et à ravager la propriété des citoyens paisibles. Nous sommes heureux que vous ayez été préservés de ces désordres, et nous avons maintenant la confiance que vous n'aurez plus rien à craindre.

« Reposez-vous sur la vigilance du gouvernement et sur la force militaire, qui a lutté d'ardeur pour vous délivrer de gens si pernicieux et si malfaisants. En même temps que nous prendrons en considération les victimes d'une simple séduction momentanée, nous abandonnerons à toute la rigueur de la justice les coupables de si graves délits.

« A cet effet, et d'après les instructions reçues du gouvernement supérieur, nous avons nommé et nommons une commission militaire chargée de juger les coupables sommairement et sans appel.

« Suivent les noms des personnes composant cette commission.

« Voici quelques détails sur les principaux personnages qui ont pris part aux troubles de la Romagne :

Le marquis Tanara appartient à une famille riche et très distinguée de Bologne; il est neveu de l'archevêque actuel de Faenza.

Le comte Zambeccari est le fils du célèbre aéronaute Francesco Zambeccari, de Bologne. M. Zambeccari, après avoir habité plusieurs années le Brésil, où il a pris une part active à la révolution républicaine de Rio-Grande, entra il y a environ trois ans dans son pays, où il s'occupait de sciences naturelles.

Le marquis Mellara appartient à la famille Pietra-Mellara-Vassé de Bologne, d'ancienne origine française. Il s'enrôla avant 1830 dans l'armée piémontaise, où il était officier; mais, à l'époque de l'expédition de Savoie, il fut renvoyé au Piémont. Revenu à Bologne il s'adonna aux études de droit.

M. Muratori, médecin, est un homme de courage. En 1831, à l'époque de l'affaire de Césène, il se battit contre les troupes papales avec beaucoup de bravoure.

— *Guerre au luxe.* — Nous lisons dans le *Correspondant de Nuremberg*, sous la date du 22 août :

« Notre magistrat vient de publier un avis contre le luxe de la toilette, qui semble avoir repris chez nous. Nous en extrayons ce qui suit :

« Le luxe exagéré, la soif désordonnée des plaisirs, la recherche ridicule dans les habits, particulièrement chez les femmes, les filles des serviteurs, des ouvriers, etc., sont les véritables ennemis des familles, troublent leur bonheur domestique, et empêchent la prospérité de naître dans leur sein.

« Il n'y a de remède contre ce mal que dans la confiance qu'on doit avoir en ceux qui, comme parents, époux, tuteurs, instituteurs, maîtres, etc., sont à même d'exercer assez d'influence pour compter qu'ils donneront le bon exemple, et qu'ils inspireront à leur famille ou à leur subordonnés le goût de l'économie.

« Dans d'autres pays, on a créé des sociétés de tempérance dont on a obtenu les meilleurs résultats. Chez nous, des sociétés contre le luxe, inutile, en faveur de la simplicité des vêtements, des gens de service, des sociétés d'économie dans le sens le plus large du mot, seraient accueillies par le grand nombre avec joie, et beaucoup s'empresseraient de s'affilier à une association, qui, établie dans un but bon et louable, ne peut avoir que d'heureux résultats. »

ESPAÑE. — Dans la nuit du 29 au 30, un bataillon del Principe s'est révolté à Madrid. Il demandait les congés de renvoi promis. Ce bataillon a été désarmé sur-le-champ, 5 sergents, 2 caporaux et un soldat ont été fusillés, le 30 au matin, en présence de la garnison, qui paraît très dévouée.

La reine et l'infante sont rentrées à Madrid, le 30 au soir. Elles ont été accueillies avec le plus vif enthousiasme. Madrid était parfaitement tranquille.

VARIÉTÉS.

SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE EN CORSE.

Il est peu de contrées dans toute la chrétienté, où l'on entende périodiquement un plus grand nombre de sermons. Chaque curé cantonal dans sa paroisse, et jusqu'au plus obscur desservant monte en chaire plus souvent que l'auditoire des fidèles ne le voudrait. Quelqu'fois il oublie d'en descendre, et quand leur sujet est épuisé, ils se rejettent sur les Pères de l'Eglise, et sur tout ce qu'ils connaissent de l'histoire sacrée et profane. La création du monde est ordinairement leur point de départ, et pour nous entretenir de tout ce qui se passait au temps d'Abraham et de Moïse, ils oublient de nous parler de ce qui se passe parmi nous. L'intérêt de l'actualité est ce qui les touche le moins; les regards tournés vers le passé, ils n'ont aucun souci de peindre les vertus des beaux jours du christianisme, et glissent sur les vices de notre âge. Ils ont des éloges et de l'admiration pour les martyrs du temps de Dioclétien, des injures et des malédictions pour les persécuteurs des nouveaux convertis et pas une parole de blâme pour la jeunesse de nos jours, qui prétend, par l'incrédulité, à l'athéisme, et voudrait douter de la sainteté de la religion, pour être dispensée d'en pratiquer les préceptes. Cette éloquence excentrique est sans utilité, parcequ'elle est sans application directe à la société actuelle.

Il serait temps que les prédicateurs s'occupassent un peu plus des besoins spirituels et des mœurs de leur époque, il serait temps qu'ils vécussent davantage parmi les contemporains pour être mieux en état de les éclairer par la parole, de les diriger par le conseil, et de les édifier par l'exemple. Celui qui le premier sortira de cette vieille ornière donnera tout à la fois une preuve de tact et d'attachement au pays. En entrant dans cette voie nouvelle ses sermons ne seront pas d'insipides lieux communs, répétés à satiété et écoutés avec indifférence, mais le bleu fidèle et vrai de la société, son éloge ou sa condamnation. Si on n'admira par l'érudition de ses dis-

cours on sera frappé de la sagacité de son esprit et de la sûreté de son jugement.

Certes, cette nouvelle direction à imprimer à l'éloquence s'exige avec l'étude journalière de la société, le sentiment de toutes les convenances et un rare mélange de réserve et de fermeté. Il faut savoir flétrir le vice sans blesser les personnes, corriger les mœurs sans exagérer le mal, et faire entendre des vérités dures sans que nul ait le droit de se plaindre de la sévérité de son langage. C'est de cette manière qu'il pourra concourir dans la sphère de son influence et même au delà des limites de sa paroisse, au grand œuvre de la moralisation générale. Il y a à se placer sur ce terrain, gloire pour l'orateur chrétien, utilité réelle et immédiate pour le pays, et une parfaite intelligence de ses nécessités morales. Le prédicateur au haut de la chaire n'exerce-t-il pas le ministère d'une haute censure? N'est-ce pas lui qui l'appartient de poursuivre avec toute l'austérité de sa parole, le libertin qui se jure de la pudeur, le faux témoin qui trompe la justice, l'usurier qui centuple son capital, en demandant ce qu'il sait être un gain illicite, l'homme violent qui rougit sa main du sang de son frère, le lâche délateur qui traîne la réputation quand il ne peut atteindre la personne, l'égoïsme qui est la plaie honteuse de la société actuelle, l'aversion pour le travail qui, de l'oisiveté, conduit au crime, et ce déplorable esprit de vengeance qui jette une teinte de férocité sur nos mœurs. Quand un meurtre vient consterner la paroisse, nous voudrions que le pasteur eût le courage de devancer par ses anathèmes les sévérités de la justice. La bible lui fournit plus d'un texte contre les meurtriers, plus d'une menace terrible contre ceux qui les protègent.

Ce sont deux sermons, l'un sur la vengeance, l'autre sur le parjure qui nous suggèrent ces idées. Il est certain, que si les vices dont nous venons de parler trouvaient une imprévoyance énergique et unanime, de la part de tous ceux qui ont une action plus ou moins décisive sur la moralité du pays, si la presse ne le ménageait pas plus que l'opinion, on arriverait bientôt, si non à une réforme complète, du moins à une amélioration notable. Toutes les causes du mal ne seraient pas détruites, mais on aurait la satisfaction de les voir diminuer de jour en jour. En effet, est-il un homme qui ait autant de rapports, qui touche par plus d'endroits que le prêtre aux diverses conditions de la société catholique? En Europe, la religion que nous professons compte 115 millions de fidèles. Quel immense auditoire pour les orateurs chrétiens. En Corse où il n'y a jamais eu de place ni pour le judaïsme, ni pour la religion de Mahomet, ni pour le paganisme, ni pour la religion réformée (bien que par une singulière Lizarrerie elle soit à demi représentée par un député protestant), en Corse l'influence d'un pasteur vertueux est plus réelle, plus étendue qu'on ne semble le penser. Nous disons un pasteur vertueux, nous ne parlons pas d'un pasteur éloquent, car si le précepte conduit, l'exemple entraîne. Quand la vie d'un curé est un apostolat muet, la loi vivante de l'évangile; quand il y a un parfait accord entre ses œuvres et ses paroles; quand il pratique sans ostentation au sein de son troupeau la charité qu'il prêche dans l'église, quelle part n'a-t-il pas dans tous le bien qui se fait? Le nier ce serait méconnaître l'ascendant de la vertu.

C'est parceque nous sommes convaincus de l'efficacité de sa coopération à tout ce qui peut hâter la marche du pays dans la voie de la morale et du progrès, que nous engageons les orateurs de la chaire, à laisser de côté tous les vieux sermons, répertoire usé d'un clergé qui a fait son temps, pour des sujets nouveaux, puisés non



dans les bibliothèques surannées des couvents, mais plus près de nous, dans les habitudes et les mœurs de la société, à laquelle nous appartenons tous, prêtres, clercs et laïques. Alors ils paieraient leur dette au pays. Ce devoir de leur ministère serait en même temps une bonne action. En les écoutant on se sentirait averti et instruit. L'attention que fatiguent de vagues généralités, serait à chaque instant puissamment éveillée par la peinture de ce qui se passe sous nos yeux; l'allusion qui tomberait sur notre voisin serait aussi un avertissement salutaire pour nous mêmes, et la censure d'un seul deviendrait une instruction utile pour des milliers de fidèles. On ne s'intéresse guère à des thèses théologiques; on baille distrait, devant un prédicateur épuisant toutes les ressources de son esprit pour rétablir la vérité d'un texte controversé ou douteux; mais qu'il mette le doigt sur la plaie, que, déchirant avec les seuls ménagemens commandés par la charité chrétienne l'épais rideau derrière lequel les vices se dérobent au mépris des gens de bien et aux anathèmes de sa parole, il les somme ces vices, de comparaître devant sa redoutable juridiction; que ses discours, à la place d'une succession de textes latins, renferment des remontrances sévères et de sages représentations; que ses images, ses exemples, le foudrent aussi bien que la forme, l'exhorde aussi bien que la péroraison, soient empruntés aux événemens actuels, qu'il reste enfin dans les mœurs et les réalités du dix-neuvième siècle, au lieu de se perdre dans les sauges du Sinai et le sable aride de l'Egypte et nous lui garantissons qu'au plaisir d'être écouté avec recueillement se joindra le plaisir plus doux encore d'avoir appris utilement la cause de l'humanité, tout en demeurant fidèle au caractère et au but de la mission évangélique.

Qu'a-t-on fait jusqu'ici? On a tonné contre des passions qui ne sont pas les nôtres, pour laisser en repos celles qui nous agitent. Sont-ce là les leçons utiles que nous cherchons dans les temples, le jour où le son de la cloche annonce la parole de Dieu? Est-ce qu'on s'écoute au bruit de la foudre quand elle ne tombe que sur les hautes montagnes? Il en est tout autrement, lorsqu'elle éclate sur le toit paternel. On peut en dire autant des mouvemens de l'éloquence sacrée: sont-ils étrangers à ce qui nous touche? L'assistance demeure indifférente et impassible. L'orateur évangélique obtiendra du silence; il ne commènera pas l'attention. On l'écoutera avec plaisir, s'il a assez de talent pour plaire. Mais pourrat-il s'applaudir en descendant de sa chaire d'avoir fait couler des larmes de repentir; mis le pardon à la place de la vengeance, réunis ceux que la haine avait séparé, et réparer ceux que le vice avait réuni?

Nous le répétons, pour remuer profondément les consciences et laisser dans les âmes des impressions durables, il faut plus d'oraison que d'esprit. En Corse plus que partout ailleurs, la fécunde est moins nécessaire que la connaissance du cœur humain. Ramener les sermons et les instructions religieuses à ce qui se passe dans le diocèse, doit former à notre avis sa première, sa plus vive préoccupation. Ce qui ne doit pas non plus perdre de vue, le soin constant de tout organe de la parole divine, c'est de recommander la pratique des devoirs sociaux, l'obéissance aux lois, le respect aux autorités, la crainte salutaire de la justice, et surtout, l'oubli des offenses, sans lequel il n'y a point de sociabilité possible. Nous voudrions enfin, qu'il ne prit jamais congé de son auditoire sans leur adresser ces paroles évangéliques: *Beati mites, et obsecro vos per mansuetudinem Christi.*

ALBUM
DES GENS DU MONDE,

CHIEFS-D'ŒUVRE DE PEINTURE
DES MUSÉES D'ITALIE, DE FLANDRE, DE
HOLLANDE, DE FRANCE ET D'ANGLETERRE.
Recueils de gravures au burin, avec notices, par M. F...
Tous des collaborateurs de l'Artiste.
Un beau vol. in-8°, 45 francs, cartonné; et cartonné doré sur
tranche, pour cadeaux, 46 fr. 50 c.

A Paris, se trouve seulement chez Dusillon, lib. rue Laflitte, 40.
Avoir sous la main, et pouvoir, à tout moment, contempler la reproduction des belles œuvres de la peinture, c'est assurément pour une grande source de plaisir. Tout le monde ne peut pas ouvrir les galeries particulières; mais tout le monde peut se procurer un volume d'un format commode, d'un prix modique, où les ouvrages consacrés par le temps et les pages les plus estimées de l'art moderne s'offrent à la curiosité ou se rappellent au souvenir. En offrant aux amateurs, à des conditions si faciles, une collection de 75 gravures au burin, l'éditeur a rendu un vrai service.
C'est aux gens du monde qu'il s'adresse; une étude approfondie exigerait d'autres proportions. Pour le but que se proposait cet intéressant album, des vignettes étaient suffisantes. Quant au choix des sujets, il a été fait avec autant de discernement que de bon goût. Ils sont empruntés aux maîtres de toutes les écoles: ce sont des compositions de Raphaël, du Titien, du Corrège, du Dominiquin, de l'Albane, du Guide, du Poussin, de Gérard Dow, du Parmesan, du Valentin, de Teniers, etc.; des paysages d'Ostade, de Paul Potter, de Wouvermans, du Guaspre, de Poussin, de Rembrandt, de J. Vernet, de Michallon, de Gainsborough, Meyer, etc.; des tableaux de David, de Prudhon, Girodet, Guérin, de MM. Hersent, Blondel, Schmetz, de Forbin, Delarochette, Ary Scheffer, Destouches, Greiner, Roqueplan, Picot, Laurent, Ducis, M^{me} Lescot, etc.

Pour bien rendre cette variété de pensées et de manières si diverses, la lithographie n'aurait eu ni assez de précision, ni assez d'effet; la gravure à la manière anglaise aurait eu la monotonie et la raideur de sa perfection mécanique. La gravure au burin était le meilleur procédé à suivre; l'éditeur n'a pas hésité à l'adopter.
Quant aux notices qui précèdent les vignettes, elles ont droit à des éloges sans restriction. Elles décèlent la connaissance et le sentiment de l'art; on y trouve la science unie à un style facile, concis, correct. En quelques lignes, l'auteur a le talent de faire entrer une appréciation générale du peintre, des détails sur sa personne, une explication de son œuvre, des renseignements sur la destinée actuelle de son tableau.

Une citation, prise au hasard, fera, mieux que mes paroles, sentir toute la valeur de ces excellentes notices, si substantielles dans leur brièveté. Voici ce que dit M. F... de la *Mort de Roland*, paysage de Michallon.
« Ce tableau, acquis par le gouvernement en 1819, fait aujourd'hui partie du Musée du Louvre, où il est exposé non loin de celui des Centaures et des Lapithes, du même artiste. Bien que la mort de Roland dans la vallée de Roncevaux puisse passer pour un fait historique, il est permis de garder quelques doutes à ce sujet. Les figures d'un paysage n'étant après cela, qu'un accessoire au moyen duquel l'artiste a cherché à donner un titre à son ouvrage, il ne faut pas attacher à celles de ce dernier tableau plus d'importance que Michallon n'a voulu leur en donner. Il ne faut y voir qu'un simple paysage, mais un paysage de haut style, extrêmement remarquable. Les lignes en sont heureuses, l'aspect grandiose, l'exécution

franche et spirituelle. En l'étudiant, on comprend les espérances que son auteur avait pu concevoir. Achille-Etna Michallon était né à Paris en 1797; il fut élève de Bertin et de Valenciennes. Son père, Claude Michallon, né à Lyon en 1751, et mort à Paris en 1799, y exerça la sculpture avec distinction.
On le voit, l'éditeur de ce nouveau musée en est en même temps le cicerone; il y a tout plaisir et profit à se laisser guider par lui, à l'écouter discuter sur des choses qu'il sait et qu'il dit si bien. (Moniteur Universel.)

LIBRAIRIE FABIANI.
Pour paraître incessamment:
SCelta DI POESIE
DI
PRETE GUGLIELMO GUGLIELMI,
PRETE MARIANI, E PRETE CASANOVA DI OREZZA.
Un vol. in-16° — Prix 1 fr.

PAPIERS PEINTS
POUR TENTURES
Du prix de 75 à 7 fr. 25 cent. le rouleau.

AVIS AUX CAPITALISTES.
M. J. A. SCHWARZSCHEID, banquier à Francfort sur-Mein, a l'honneur de prévenir le public qu'il s'occupe de l'achat et de la vente des titres originaux:
De la Dette d'Autriche de 1839 de 30 millions de florins, au taux de la bourse. — Les prospectus français, le tableau des remboursements, etc. et tous les renseignements promptement expédiés. Il n'est pas nécessaire d'attacher.

La GRÉOSOTE-BILLARD contre les
MAUX de DENTS
enlève à l'instant la douleur de dents la plus vive, et guérit la carie des dents gâtées. 2 fr. le flacon avec l'instruction. Pharmaciens dépositaires: Sampolo à Ajaccio, Gregori à Bastia.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA
Du 7 au 13 septembre 1843.

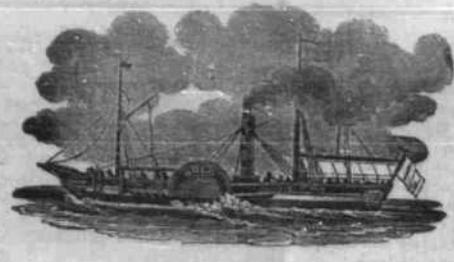
ARRIVÉES.
Ajaccio. tartane, St-Tropez. c. Bastiani. planches
Livourne. b. à vap. le Télégraphe. c. Lota. passag.
Calvi. b. goëlette, Ville de Bastia. c. Zanni. lest.
Livourne. bouf, Conception. c. Bert. blé.
Livourne. bouf, Précurseur. c. Valéry. matériaux.
Philippeville. b. à vap. de l'État. Météore. c. M. Keyansen lieutenant de vaisseau malades.
Livourne. bouf, Assomption. c. Petit.
Ajaccio. b. à vap. Télégraphe. c. Lota. passag.
Marseille. bat. à vap. de l'État le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches.

DÉPARTS.
Livourne. mistick, Pipi. c. Gentile. lest.
Livourne. mistick. Assomption. c. Thiers. lupins
Livourne. b. à vap. Sebastiani. c. Valzi. passag.
Livourne. b. goëlette, Phénix. c. Guasco. lest.
Ajaccio. b. à vap. Télégraphe. c. Lota. passagers
Marseille. bat. à vap. de l'État, le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches.
Toulon. h. à vap. de l'État. Météore. c. M. Keyansen. lieutenant de vaisseau.

Le Gérant N. TARTABOLI.
BASTIA. — IMPRIMERIE FABIANI.

ON S'ABONNE A BASTIA
AU BUREAU DU JOURNAL.
A PARIS

A l'Office-Correspondance de LEZOLIVET
et Comp. Place de la Bourse N° 5, où
l'on reçoit les annonces pour l'Insulaire
Français.



PRIX D'ABONNEMENT
POUR LA CORSE.

Pour un an	16 fr.
Pour six mois	8
Pour trois mois	4
Pour le Continent	20
Pour l'Étranger	24

PRIX D'INSERTION.

Diverses	40 cent.
Judiciaires	35

L'Insulaire Français,
JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.
Feuille d'Annonces Légales.

Bastia.
L'ouverture du collège royal retardé de quelques semaines par suite des dispositions à prendre pour recevoir un personnel nombreux de maîtres et d'élèves, aura lieu cependant dans le courant du mois d'octobre. Avant cette époque, un prospectus, indiquant les prix de la pension et les autres conditions d'admission au collège, sera distribué aux familles qui peuvent, en attendant, faire inscrire leurs enfants et demander aux administrateurs du collège tous les renseignements qui leur seront nécessaires et qu'on s'empressera de leur fournir.

Collège royal de Bastia. — M. Barat, ancien élève de l'école normale, chargé de la classe de physique au collège royal de Moulins, est chargé de la même classe au collège royal de Bastia.
M. Soulas, élève sortant de l'école normale, licencié ès-sciences mathématiques, est chargé de la classe de mathématiques spéciales au collège royal de Bastia.
M. Dieu, licencié ès-sciences mathématiques, régent de mathématiques spéciales au collège d'Ajaccio, est chargé de la classe de mathématiques élémentaires au collège royal de Bastia.
M. R-chette, régent d'histoire au collège communal de Bastia, est chargé de l'enseignement historique au collège royal de cette ville.

Les examens pour le baccalaurat ès-lettres devant la commission des lettres d'Ajaccio, ont été fixés au 12 octobre prochain. Les candidats doivent se rendre à Ajaccio la veille, au moins, pour remplir au secrétariat de l'Académie, les conditions prescrites par les réglemens.

Sont nommés procureur du roi à Ajaccio (Corse) M. Paoli déjà procureur du roi à Calvi, — A Calvi, M. Gaffori, juge d'instruction à Sartène.

Le conseil-général de la Corse n'a pu encore se réunir, les membres qui le compose n'étant pas encore en nombre suffisant.
— M. le baron Marion de Beaulieu, maréchal-de-camp, inspecteur-général du génie et M. Mermilliod, membre de la chambre des députés, étaient au nombre des passagers arrivés par le dernier paquebot de la correspondance.
(Journal de la Corse).

La Corse possède enfin, aujourd'hui, le legs que le cardinal Fesch lui a fait dans son testament. Toutefois, ce trésor, si précieux pour notre île à tant de titres, a failli se perdre. Le brick qui en était porteur, expédié de Civitavecchia par les soins de l'honorable M. Limperani, consul de France en cette ville et notre ex-député, s'est trouvé en péril sur la pointe du Cap-Corse. Mais grâce à la prévoyance de M. Peraldi maire d'Ajaccio qui était à Bastia venant d'Italie, et grâce aussi à MM. Valéry frères qui, sur son invitation, ont envoyé en toute hâte un de leurs bateaux à vapeur, le brick a été dégagé tout aussitôt; et remorqué par le pyroscaphe il est arrivé, sain et sauf, à Ajaccio avec les tableaux légués par l'illustre testateur, sur lesquels 100, comme on le sait, sont destinés à notre cité. Le zèle et la vigilante habileté avec lesquels le brick a été dégagé tout aussitôt; et remorqué par le pyroscaphe il est arrivé, sain et sauf, à Ajaccio avec les tableaux légués par l'illustre testateur, sur lesquels 100, comme on le sait, sont destinés à notre cité. Le zèle et la vigilante habileté avec lesquels le brick a été dégagé tout aussitôt; et remorqué par le pyroscaphe il est arrivé, sain et sauf, à Ajaccio avec les tableaux légués par l'illustre testateur, sur lesquels 100, comme on le sait, sont destinés à notre cité.

hautement que les frères Valéry, dans le service des bateaux à vapeur qu'ils ont établi, ont fait et font un bien immense à la Corse, et cela, il faut le dire car c'est une incontestable vérité, en consultant plus l'avantage du public que leur propre intérêt. En effet, ils n'ont de bénéfices qu'aux époques du transport des *Lucquois*, et néanmoins, pendant la saison morte, ils continuent tout de même leurs voyages périodiques entre Bastia et Livourne, et entre Bastia et Ajaccio, en touchant à l'île-Rousse, Calvi et à d'autres points intermédiaires. Cette navigation régulière est essentiellement avantageuse à notre département insulaire qu'elle rattache, par une voie prompte et sûre, au continent italien, et dont les principaux points du littoral se trouvent reliés entre-eux par des rapports commodes et faciles; mais le nombre des voyageurs ne suffit pas toujours pour alimenter ces voyages qui, dès lors, ne donnent pas de profit, et imposent des sacrifices à la Compagnie des frères Valéry.

Du reste, leurs trois bateaux, quoique n'étant pas d'une grande dimension, offrent toutes les commodités convenables. Outre tout le nécessaire et le confortable qu'on peut souhaiter, on y trouve soins, prévenances, politesse, en même temps qu'expérience, activité, habileté de la part des marins qui les dirigent, et marche supérieure au moins dans deux des navires. — Le troisième dont la chaudière va être changée, égalera dans peu, d'ailleurs, les deux autres en vitesse. — Nous avons entendu beaucoup d'...

loner vivement du service de cette entreprise, et particulièrement du bateau le *Télégraphe*, dont la construction ne laisse rien à désirer, soit pour la solidité, soit pour l'élégance et les emménagements intérieurs. Ce joli pyroscaphe fait un véritable honneur à son habile constructeur M. Guibert de Nantes; et sa machine de nouveau système, d'une extrême simplicité, qui n'occupe que très peu de place et qui n'occasionne pas la plus légère secousse, tellement qu'on croirait qu'elle n'agit point, ajoute à la juste réputation de MM. les mécaniciens Gache frères de Paris.

En résumé, l'entreprise des bateaux à vapeur des frères Valéry est une heureuse fortune pour le pays, et l'on ne saurait y attacher trop d'intérêt.
Le bateau à vapeur le *Télégraphe* partira de Bastia pour Ajaccio, le soir du 27 courant. Le 28 au matin il relachera à l'île-Rousse et Calvi, et sera à Ajaccio de midi à une heure. Le 29 il partira pour Propriano d'où il sera de retour le jour même. Il repartira le 30 au soir, touchant à Calvi et l'île-Rousse le matin du 1^{er} octobre, et arrivera à Bastia de midi à une heure.

Nouvelles Diverses.

Ainsi que nous l'avons annoncé, la rançonne du Prince Napoléon Bonaparte, fils de l'ex-roi Jérôme, avec M. le Comte de la Roche-Pouchin à eu lieu, le 5 septembre, avec l'autorisation du ministre de l'Agricuture du roi de Wurtemberg. Les conditions ayant été stipulées en treize articles, de commun accord, les deux adversaires furent mis en présence; trois fois ils interrompirent et reprirent le combat et furent blessés l'un et l'autre.

Nous reproduisons ci-dessous le procès-verbal des faits tels qu'ils se sont passés, et tels que les quatre témoins les ont garantis de leurs signatures. — Le 5 septembre à 6 heures du matin une rencontre a eu lieu sur les bords du Neckar entre S. A. le prince Napoléon Bonaparte et M. le comte de la Roche-Pouchin. Un des témoins du prince a été désigné par le sort pour faire exécuter les conditions préliminaires du combat. Les armes ayant été mesurées, les poitrines des adversaires mesurées, les places designées, le signal a été donné. Une première fois le combat a été arrêté en raison de la lassitude des champions. A une seconde reprise, M. le comte de la Roche-Pouchin ayant été blessé à la main, les témoins ont dû de

nouveau arrêter le combat, mais la blessure n'é- tant que légère, la suspension n'a été que de courte durée; et cette fois deux coups d'épée ont été portés simultanément, l'un a traversé un doigt de M. le comte de la Roche-Pouchin, et l'autre a atteint le prince à la saignée. Le combat fut arrêté pour la troisième fois et les médecins appelés; ceux-ci ayant reconnu, d'une part que la blessure reçue par M. le comte de la Roche-Pouchin devait l'empêcher de manier l'épée, et de l'autre que le prince avait une veine percée, et qu'il en jaillissait un sang abondant, les témoins ont déclaré d'un commun accord, et tous en raison de la blessure de leur champion respectif, que l'honneur était complètement satisfait. Le combat a duré, dans ses trois parties, 15 minutes au moins et les adversaires se sont séparés en promettant, d'après l'avis des témoins de ne plus parler de cette affaire d'une manière qui puisse éveiller d'anciennes inimitiés et de se regarder comme entièrement étrangers l'un à l'autre.

Fait double sur les lieux du combat, à 7 heures moins 20 minutes, le 5 septembre 1843. — S. Sieravsky, général, et le chevalier de Vaugrigneuse, pour le comte de la Roche-Pouchin. — Le comte de Sussy et Auguste de Sainson, pour S. A. le prince Napoléon.

— Londres 8 septembre. — S. M. la reine d'Angleterre a débarqué à Brighton avec toute sa suite; le prince de Joinville a dîné avec elle au château. On assure qu'il doit l'accompagner jusqu'à Ostende. La réception de la Reine à Brighton a été très-brillante.

La reine d'Angleterre et le prince Albert ont quitté Brighton mardi dans la matinée. Le yacht royal était suivi de quatre vapeurs et de deux vaisseaux. S. M. B. devait être reçue à Ostende par le roi et la reine des Belges. Elle devait visiter aussi Gand et Bruges, mais il n'était pas certain qu'elle allât à Bruxelles.

Lundi 13, la reine d'Angleterre et le prince Albert ont débarqué à Ostende.

Un grand dîner a eu lieu à six heures au Casino.

Le Politique dit :

S. M. la reine Victoria occupe la place d'honneur; elle a à sa gauche le roi et à sa droite la reine, puis le prince Albert. Au nombre des convives sont ladies Seymour et Canning, et miss Hamilton; lord Seymour, ministre plénipotentiaire d'Angleterre; lord Aberdeen, ministre des affaires étrangères d'Angleterre; lord Wellesley et lord Peel, le bourgmestre Serruys, lord Adolphe Elie-Clarence, commandant le yacht royal Victoria and Albert; le comte d'Aerschot; le général comte Goblet d'Alviella, ministre des affaires étrangères, et plusieurs officiers-généraux et supérieurs. Le dîner s'est prolongé jusqu'à dix heures.

L'hôtel-de-ville est brillamment illuminé; la plupart des maires ont aussi illuminés et ont arboré soit le pavillon anglais, soit le pavillon belge. Le royal standard anglais flotte à la porte de l'hôtel-de-ville, à côté du drapeau belge. Les armes d'Angleterre et de Belgique ornent la porte d'entrée du Casino.

Voici, d'après le même journal, quelle sera la durée du séjour de la reine Victoria en Belgique:

Jeu 14 : séjour à Ostende, spectacle par invitation. — Vendredi 15 : voyage et déjeuner à Bruges, retour à Ostende, spectacle-gala public. — Samedi 16 : voyage à Gand, concert, retour à Ostende. — Dimanche 17 : séjour à Ostende. — Lundi 18 voyage à Anvers et à Laeken. — Mardi 19 : voyage à Bruxelles. — Mercredi 20 retour à Ostende, départ pour l'Angleterre.

— Le roi est installé à St-Cloud, où il occupe les appartements supérieurs; tout le rez-de-chaussée a été donné aux autres personnes de sa famille,

à l'exception de M^{me} la duchesse d'Orléans, qui vit retirée avec ses deux enfants au pavillon qui était l'habitation favorite de M. le duc d'Orléans.

— On a parlé d'une galerie, dite de la Reine d'Angleterre, que le roi voudrait former au château d'Eu, afin de perpétuer le souvenir de la visite qu'il a reçue de la reine Victoire.

Cette galerie, suivant un journal, se composera de 9 grands tableaux et de 14 petits, dont le sujet sera indiqué par le roi aux artistes qu'il aura désignés.

— On parle d'une nouvelle conspiration découverte à Varsovie; plus de 100 personnes auraient été arrêtées.

— Les travaux d'art et de terrassement à exécuter pour la construction du chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique, entre le cimetière d'Arras et Vitry, ont été adjugés, le 8 septembre, à la préfecture du Pas-de-Calais.

— Un avis de M. le doyen de la Faculté de droit d'Aix, donne connaissance aux pères de famille de l'époque où les cours recommenceront et des jours et heures où ils auront lieu, pendant l'année scolaire de 1843-1844. Les leçons auront lieu à partir du 6 novembre.

Les médailles et encouragements accordés par la Faculté, pour l'année 1842-1843, seront décernés dans la séance solennelle de rentrée.

— L'Artiste annonce que la fameuse statue de Wellington, modelée par M. Marochetti, a été manquée au coulage dans l'atelier de fondeurs de MM. Ingé et Soyer.

— Un grand malheur a signalé cette année la grande fête de Messine (Deux-Siciles). Un immense échafaudage, dressé pour l'établissement du feu d'artifice, s'étant écroulé, a coûté la vie à quatorze personnes. (Moniteur parisien).

— Nous avons dit que l'empereur de Russie venait d'arriver subitement à Berlin.

On annonce aujourd'hui que M. le duc de Bordeaux se trouve en ce moment dans cette ville, où il a dû être rejoint par deux généraux légitimistes. (Patrie).

— A partir de demain, 15 septembre, le Bulletin des Tribunaux sera réuni au Droit, dont la rédaction en chef reste confiée à M. Pinard.

— Un phénomène étrange est l'objet de toutes les conversations dans le département de l'Oise; deux enfants de la commune de Saint-Pierre ont été enlevés par une trombe aux yeux de leurs parents; on les a cherchés en vain à deux lieues à la ronde. On craint qu'ils n'aient été jetés dans l'Oise. (Constitutionnel).

ALGERIE. — Une lettre d'Alger, du 5 septembre, dit qu'une colonne allait s'organiser de nouveau à Medeah. Il s'agissait encore d'une expédition lointaine, car on parlait de monter l'infanterie comme pour la dernière que dirigeait le colonel Jussouf, mais on ignorait s'il la commanderait.

M. le général Changarnier, après avoir terminé l'inspection des troupes stationnées à Orléans-ville, a visité l'hôpital et les établissements d'administration, et il est reparti le 1^{er} septembre pour Millanah.

Rien n'avait encore transpiré, en Algérie, sur la décision que le ministre de la guerre a prise à l'égard de cet officier-général, par suite du rapport de M. Bugeaud.

— Les journaux ministériels publient ce soir les dépêches suivantes :

Perpignan, 12 septembre.

• Ametier est entré à Barcelone, le 10, avec deux bataillons de corps-francs et 300 soldats des corps réguliers; les autres troupes régulières

l'ont abandonné lorsqu'il leur a fait connaître ses projets.

• Un bataillon est allé à Montjoux; d'autres ont rétrogradé sur Moulin-del-Rey; une portion s'est mise à la disposition du capitaine général, d'autres, enfin, ont demandé à être licenciés.

• Quinze cents miliciens de divers districts de la Catalogne, qui ont répondu à l'appel de Prim, sont arrivés le 10 devant Barcelone.

• Bayonne, 12 septembre.

• Le 10, au matin, Madrid était parfaitement tranquille.

• Le lieutenant-colonel Colonge, secrétaire du ministre de la guerre, est parti pour Barcelone dans la nuit du 8 au 9, porteur d'instructions du gouvernement.

— On lit dans le Mercure de France :

On écrit de Modène en date du 24 août que ces jours derniers une nouvelle rencontre a eu lieu entre une division de troupes pontificales et les rebelles sur la frontière de cet état et que les troupes disponibles sont parties de Modène, pour la frontière. Les garnisons autrichiennes de Rovigo et de Verone ont reçu des renforts considérables. On prétend que le nombre des insurgés a passablement augmenté depuis peu; on le porte actuellement de 4 à 500; ce qui paraît fort exagéré. Du reste, les rapports sont très-contradictoires.

— La Gazette de Cologne du 8 donne des nouvelles d'Italie du 25. Voici ce qu'elle contient: On a répandu ici la copie d'une proclamation anonyme dans laquelle le peuple italien est invité à prendre les armes, à secouer le joug d'une odieuse tyrannie. On dit dans cette proclamation que les hommes les plus nobles de l'Italie se mettront en tête du mouvement. Des brochures ont été répandues aussi, elle ont été imprimées à Marseille et à Malte.

— Le chemin de fer de Venise à Padoue est livré à la circulation, depuis plusieurs mois, de Padoue aux lagunes, c'est-à-dire, sur une longueur de 32,000 mètres environ. Le pont qui traversera les lagunes, pour aboutir à Venise, aura 1,700 mètres de développement. Il ne sera terminé que dans deux ans. Le trajet de Padoue aux lagunes se fait en deux heures. On s'arrête aux stations de Ponte di Brenta, Dolo, Murano et Mestre. On traverse les lagunes en trente minutes sur des barques exclusivement destinées à ce service. Ce rail-way a coûté 6,500,000 livres autrichiennes (5,720,000 francs), ou 180,000 francs par kilomètre.

— Un de nos constructeurs de locomotives pour les chemins de fer, vient d'exposer dans ses ateliers, à Paris, une locomotive à 6 roues, garnie de voiles, de mats, et enfin de tout ce qui constitue un petit bâtiment de guerre. Il paraît que le constructeur espère par cette combinaison accélérer la force propulsive de ses locomotives, de manière à économiser plus d'un tiers du combustible nécessaire aux autres locomotives.

— Voici une invention qui, si elle réussissait, diminuerait prodigieusement le prix des rails pour les chemins de fer. C'est une composition qui remplace le fer par une combinaison de l'argille kaolin (terre à porcelaine) avec une certaine substance métallique, combinaison qui donne un corps dur au point d'user le fer sans se laisser entamer.

— Le docteur Pariset doit partir ce mois-ci pour l'Égypte, où il se propose de combattre la contagion de la peste dont, selon l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, le foyer a toujours été dans ce centre commercial de l'Orient, d'où s'infiltrait et se répand ensuite dans l'Europe.

— Un sieur P., docteur-médecin, exerçant à Paris, avait fait plusieurs ventes successives de bijoux et d'argenterie chez un marchand d'or de la rue Saint-Honoré, qui finit par concevoir quelque méfiance sur la source d'où provenaient tant de matières précieuses. A la dernière visite de P., dans la boutique du marchand d'or, M. d'Agnès, commissaire de Police, se trouva présent, et après avoir interrogé P., il voulut l'accompagner à son domicile.

Avant de monter P., demanda un verre d'eau au concierge, et lorsqu'il fut dans l'escalier, il avait l'air de se presser pour arriver le premier. M. d'Agnès, qui ne le perdait pas de vue, entra en même temps que lui dans une petite pièce assez coquettement meublée, et pendant qu'il procédait à la visite, P. lui demanda la permission d'écrire une lettre à son père. M. d'Agnès la lui accorda en lui déclarant qu'il se réservait de prendre connaissance de ce qu'il écrirait.

La perquisition n'eut aucun résultat, et elle était sur le point d'être terminée, lorsque M. d'Agnès, qui avait toujours continué à surveiller son prisonnier, le vit porter à ses lèvres une fiole noire qu'il tenait cachée dans son mouchoir. Le commissaire de police lui saisit le bras, et P. s'écria : « C'est inutile, je suis un homme mort; car je viens d'avaler de l'acide prussique. » En effet une minute s'était à peine écoulée, que P. s'affaissa sur lui-même; il avait cessé de vivre.

P., ainsi qu'il a été reconnu depuis, avait déjà subi une condamnation pour vol. On suppose qu'affilié à une bande de voleurs, il profitait de ses relations dans le monde pour leur indiquer les expéditions à faire, et qu'il se chargeait ensuite de vendre les objets qu'ils lui apportaient, et d'en partager avec eux le produit.

— Nous recommandons à l'attention des médecins, comme à celle des gens du monde, le traité sur les maladies des voies urinaires, par M. Dubouché, dont les divers ouvrages, sur les rétentions d'urine, les rétrécissements de l'urètre, l'incontinence, le crétarthe et la paralysie de la vessie, ont rendu de si grands services à la science et à l'humanité. Ce médecin tout spécial, paraît avoir atteint le but qu'il s'était proposé, être clair et précis, donner aux malades des notions justes sur leur position, la description exacte des symptômes, des causes et des moyens curatifs et préventifs de ces maladies si fréquentes de nos jours, qui négligées deviennent parfois incurables.

Cet ouvrage se trouve au prix de 6 fr. 50 cent. chez l'auteur, à Paris, rue Taibout, n° 14, qui consulte tous les jours de midi à quatre heures, et par correspondance, écrire franco.

VARIÉTÉS.

LETRES PARISIENNES.

Septembre 1843. La Chronique, revue universelle. — La Galerie de Florence et au Palais Pitti. — Le Puits d'amour. — Robert d'Evreux, opéra en trois actes. — Les Jésuites et la Réponse par M. Edgar Quinet. — L'Illustration, revue hebdomadaire. — Institution Delahaye. — Pianos Richer. — Orques Haris. — Une brochure de Haute-Cafetière Danse. — Eau chimique de M. Loh.

La presse parisienne est depuis quelques mois dans un continuel travail d'enfantement et de délices. En tête des journaux qui sont en voie de prospérité et d'amélioration, il convient de mentionner la Chronique, qui, après avoir vu sa renommée grandir, sous la seule influence littéraire, vient d'entrer, avec tous les honneurs dus à un recueil parfaitement rédigé, dans le domaine de la politique; il est vrai que le vague de la Chronique ne vient pas seulement à sa rédaction, les deux splendides albums qu'elle envoie à ses sous-

cripteurs, en échange de l'abonnement de 26 fr. pour la province, cedvingt-quatre gravures de cuivre, et de tableaux des plus grands maîtres, exécutés par Masquellier, Forster, Berville, Audouin et Duplessis-Bertaux, ontrent pour beaucoup dans l'accueil qu'elle reçoit d'un public qui ne peut s'expliquer comment on lui donne tant de choses pour un prix si modique. Il a fallu, en effet, que par un hasard heureux, le directeur de la Chronique se rendit acquéreur de tous les cuivres de la fameuse Galerie de Florence et du palais Pitti, pour qu'il lui fût permis de joindre à son journal cette prime vraiment fabuleuse, envoyée gratuitement par la diligence, sous deux belles enveloppes et sans être piécée. Ajoutons qu'ayant fait compléter une centaine d'exemplaires, texte et gravure, de la Galerie de Florence, le directeur les tient à la disposition des amateurs, pour la somme de 300 ou 400 fr., suivant que les gravures sont sur papier blanc ou sur chine, au lieu de 2,400 fr., que les mêmes exemplaires coûtaient dans l'origine. Enfin, pour que rien ne manque à la bonne réputation de la Chronique, qui, sans élévation de prix, a augmenté d'un tiers le nombre de ses pages, formant chaque année quatre splendides volumes in-8°, elle commença, le 14 du mois prochain, la publication d'un roman inédit, par M. Eugène Sue, le premier ouvrage dont le célèbre écrivain enrichira la presse parisienne, après la longue et éclatante odyssée des mystères de Paris, dont il est appelé à continuer la vogue.

Ces mystères nous ont tourné la tête : on ne parle plus que de cela ici, on va en faire un drame; je crois même qu'ils ont déjà donné naissance à plusieurs quadrilles qui ne valent pas toutefois ceux du Puits d'amour, charmant opéra comique de M. Balfe, publié par l'un de nos plus habiles éditeurs, M. Bernard Latte, déjà chanté avec succès à Boulogne-sur-Mer et à Londres, et que l'on répète en ce moment à Toulouse, à Lyon, à Lille et à Metz. C'est là le privilège des partitions mélodiques; elles deviennent promptement populaires, et nous ne sommes pas surpris que le Robert d'Evreux, de M. Donizetti, traduit par M. Etienne Bonnier, et publié aussi par M. Bernard Latte, soit le grand événement lyrique de Lyon. Barroilhet, nous écrit-on, a été admirable dans le rôle du duc de Nottingham, et une cavatine, ajoutée par Donizetti, et qu'il a chantée avec un goût parfait, a soulevé une triple avalanche d'applaudissements; le ténor Delahaye et mademoiselle Morel, que nous verrons sans doute bientôt à l'Opéra, ont fait preuve d'un véritable talent dans les autres rôles.

En cette saison, on s'occupe plutôt de musique que de lecture ou de discussion philosophique, et cependant un petit livre, bien modeste en sa forme, vient d'obtenir un de ces succès qui dépassent tous les usages de la librairie. Quatre éditions en six semaines! C'est que le nom des auteurs, c'est que l'importance et l'actualité du sujet réveillaient de vives sympathies et un grand intérêt. Nous voulons parler des Jésuites par MM. Micholet et E. Quinet. On se rappelle que ces deux professeurs du collège de France furent dans leurs cours l'histoire de la compagnie de Jésus. Le texte même de ces leçons qui excitèrent tant d'orages se trouve reproduit dans ce petit volume de 300 pages et du prix de 2 fr. Les auteurs n'ont pas attaqué le clergé; cependant M. l'archevêque de Paris a cru devoir donner son opinion sur une question aussi grave. M. Edgar Quinet a répondu à ces observations dans une petite brochure n° 8, du prix de 75 c. Les Jésuites et la Réponse de M. Edgar Quinet ont été édités par le Comptoir des imprimeurs unis, qui Malgouais, 15, qui vient également de mettre en vente une nouvelle édition d'Athanasus, du même auteur. C'est une

heureuse idée d'avoir reproduit en un volume, format anglais, du prix de 3 fr. 50 c., ce poème en prose qui fut accueilli par tant d'éloges et de critiques.

Revenons à l'Opéra. Je ne dois point oublier de vous dire que d'importantes choses s'y préparent pour cet hiver, et que la direction de M. Léon Pillet, qui vient de déposer son cautionnement de 250,000 fr., est plus solide et plus active et plus entourée de sympathies que jamais. — D'ici à un mois ou deux l'Illustration aura à reproduire les costumes pittoresques de Don Sébastien.

Vous connaissez l'Illustration, c'est un journal, ou si vous voulez, une revue hebdomadaire qui a commencé à paraître au mois de mars dernier, et qui, à l'heure où je vous écris, ne compte pas moins de 10,000 abonnés. On n'avait pas vu depuis long-temps un succès pareil. La nouveauté de l'entreprise y a été d'abord pour beaucoup; aujourd'hui le succès est fondé sur des mérites solides et qui ne peuvent que s'accroître à mesure que la nouveauté deviendra vieille. Figurez-vous un recueil de seize pages petit in-folio, contenant par conséquent une matière abondante et variée, tenant le lecteur au courant de tout ce qui arrive de considérable dans la politique, la science, la littérature, les arts, l'industrie et même la mode. Ce programme ressemblerait à beaucoup d'autres, si nous ne nous hâtons d'ajouter que l'Illustration a pour objet de peindre les événements en même temps qu'elle les raconte. Un nombre inouï de magnifiques gravures sur bois accompagnent les articles et met le sujet sous les yeux du lecteur dans cette langue des peintres, autrement claire et démonstrative que la langue écrite ou parlée. Le premier volume de recueil vient de paraître, et on peut prendre par là une idée de cette curieuse entreprise, de son charme incontestable et de son incontestable utilité. L'Illustration a eu une excellente idée qui n'a pas pu non plus à son succès; elle a remplacé par un rebuts l'ancienne charade des anciens journaux. Ces rebuts sont très piquants et sont devenus un sujet de curiosité et de conversation à la mode parmi les gens du monde qui ont toujours besoin d'être amusés. Inutile de dire que l'Illustration publie de charmantes nouvelles et même des romans entiers, avec accompagnement de gravures sur bois.

Le développement de la littérature et des arts chez nous, dit être surtout attribué à la bonne direction des études classiques, aussi n'oublierai-je pas de dire que le dernier concours général a mis en relief l'institution Delahaye, rue de la Pépinière, 27 et 29, l'une de celles qui ont été le plus favorisées dans les nominations. En dehors de la forte et excellente direction donnée aux études, l'institution Delahaye présente toutes les garanties désirables de salubrité et d'hygiène; établi dans l'ancien hôtel du comte de France, elle est située au milieu de vastes jardins où l'on respire l'air pur de la campagne. L'enseignement embrasse toutes les études universitaires combinées dès les premières années avec les langues vivantes, la géographie, l'histoire, les mathématiques, les sciences naturelles et le dessin. A ces cours, et pour beaucoup d'autres, l'institution Delahaye qui jouit d'une renommée sans tache, se recommande à toutes les familles.

L'heureux temps des vacances ne sera donc pas perdu pour M. Delahaye; à la rentrée, beaucoup de parents lui donneront la préférence. En attendant, la capitale est encombrée de visiteurs des départements, la province est à Paris, elle parcourt la grande ville, admire les monuments, entre dans les magasins du luxe, fait ses emplettes, et l'on juge bien que les pianos de Richer ne sont point oubliés dans ces circonstances, car je n'en sais guère qui joignent à une forme plus artisti-

que et plus commode, autant de qualités, de puissance et de son, surtout je n'en connais pas qui gardent aussi long-temps l'accord. Les pianos de M. Richer, rue de Vendôme, 6, ne sont déplacés en aucun endroit, précisément parce qu'ils ne gênent nulle part, et que, soit à la ville, soit à la campagne, leur transport est si facile, ils sont si portatifs, passez-moi ce mot, que d'ici à quelques années les femmes du monde qui font de la musique n'en voudront plus d'autres.

Ces éloges que les pianos de M. Richer méritent à tant de titres, s'appliquent également aux orgues expressifs de M. Léon Marix, passage des Panoramas. Il n'a pas suffi à M. Marix d'être l'inventeur et le propagateur de cet instrument dont les ressources sont immenses et qui contribue si puissamment à l'éclat des pompes religieuses, il n'a point cessé d'en perfectionner et d'en étendre les résultats. Alors, comme cela arrive toujours, la contrefaçon s'est emparée de son œuvre. Des ouvriers qui avaient été ses apprentis, ont tenté de se poser ses rivaux; ils ont acheté plus de brevets qu'ils n'avaient vendu d'orgues, et se sont évertués de mille manières à stimuler la curiosité publique. Vains efforts! le bon sens général a fait justice de leurs prétentions, qu'il a réduites à néant, et la chute de ces imitateurs maladroits a été pour M. Léon Marix un triomphe de plus.

Pour finir, voici quelques nouvelles. M. Hattue, médecin-dentiste de l'État-Major de la première division militaire, galerie Vivienne, 13, vient de publier sous ce titre : *Conseils aux gens du monde pour les soins de la bouche*, une brochure fort intéressante, où les meilleurs principes de l'hygiène ont revêtu les formes d'un langage facile. La bouche, ou pour mieux dire les dents, ont été l'étude de toute la vie de M. Hattue, dentiste habile qui n'a cessé de joindre la théorie à la pratique, et qui aujourd'hui complète l'ensemble de ces travaux par la publication d'une brochure qui est à la fois le résumé et le programme de son art. Il serait à désirer que chacun en sa spécialité, suivit l'exemple de M. Hattue; en attendant que ce bon exemple se propage, c'est un devoir pour nous de donner acte à M. Hattue de sa philanthropique initiative, sans préjudice des services que son *Elixir* et son *Opiat anti-acide* pourront encore rendre.

Voltaire aimait le café, et, abstraction faite de doctrines molinistes ou jansénistes, j'imagine qu'aujourd'hui les trois quarts du globe civilisé sont de l'avis de Voltaire. Mais, si pour faire un civet il importe d'avoir un tièvre, pour faire du café, il n'importe pas seulement d'avoir de ces petites fèves odorantes qui nous arrivent de la Martinique ou de Bourbon, il faut encore, et surtout, avoir une cafetière. Or, depuis quelques années, on nous a présenté toutes sortes d'inventions, des cafetières en tôle, en fer-blanc, des globes de verre, que sais-je? un nombre incalculable de perles mécaniques qui auraient conduit le café à sa décadence, si à la fin M. Dausse n'était venu avec sa découverte. Je ne décrirai pas la *Cafetière-Dausse*, rue de Lancry, 10, qui réunit toutes les conditions indispensables pour fournir du café délicieux, quel que soit le savoir-faire de la personne qui le prépare, je dirai seulement qu'elle offre sur tous les autres appareils une économie notable jointe à un arôme essentiellement plus condensé, et que nos cafés les plus renommés, l'ont adopté avec enthousiasme.

On dit quelquefois : il faut saisir l'occasion au vol, il faut prendre les circonstances aux cheveux! Très bien! mais il en est souvent des circonstances comme des hommes : la chevelure leur manque et alors que prendre? L'*Eau chimique* de M. Léopold Lob, rue Vivienne, 47. De

même que l'onde du Léthé transformait jadis les caduques vieillards en jeunes gens ingambes, de même aujourd'hui l'*Eau chimique* de M. Lob fait repousser les cheveux sur les têtes les plus arides, ce n'est pas le Dictionnaire de la Fable qui nous apprend cela, ce sont de nombreux certificats, une pratique de long-temps acquise et une expérience dont tout le monde peut se faire juge. DOLLINGEN.

GALERIE DES DAMES FRANÇAISES
DISTINGUÉES DANS LES LETTRES ET LES ARTS;
ANCIENNE MONARCHIE; — EMPIRE; — RESTAURATION; — ÉPOQUE ACTUELLE.
COLLECTION
De 40 portraits, gravés au burin par nos meilleurs artistes, d'après les tableaux peints par
Prud'hon, Gérard, Girodet, Ingres, Isabey, Hersent, Ary, Scheffer, Gavarni, Devéria, Boilly, Heim, M^{rs} Jasart, Lescot, Lebrun, etc.
ACCOMPAGNÉS
DE NOTICES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES;
Un bon volume in-8° cartonné, doré sur tranche, 12 fr.

PORTRAITS (contenus dans ce volume) :
de madame de Staël; — de madame la duchesse de Duras; — de madame de Rémusat; — de madame la duchesse d'Abrantès; — de madame de Souza; — de madame Guizot (née Pauline Meunier); — de madame Sophie Gay; — de madame Campan; — de madame Cottin; — de madame Dufrenoy; — de madame Monthieu; — de madame Gail; — de madame de Genlis; — de madame le Prince-de-Beau-Mont; — de madame la princesse de Salin; — de madame Roland; — de madame Emile de Girardin; — de Mlle Bertin; — de madame Desbordes-Valmore; — de madame Amable Tastu; — de madame Ancelot; — de madame Sophie Pannier; — de madame Victoire Babois; — de madame Haudebourt-Lescot; — Mlle Meyer; — madame Benoist; — Mlle Elisa Mercœur; — madame de Baür; — madame de Beaufort-d'Haupt; — madame Perle-Candeille; — madame Elise-Vergat; — madame Lebrun, etc.

Les Anglais possèdent plusieurs recueils élégants et spéciaux sur leurs femmes célèbres. Moins le talent a éclaté chez les femmes de leur pays et plus ils l'ont célébré. Chez nous les femmes distinguées ont eu moins de gloire que d'influence et de bonheur. Leurs talents n'ont point excité les transports comme chez nos voisins; mais la société a profité avec empressement des charmes qu'ils lui offraient; l'action des femmes, plus continuelle chez nous, a influé en une foule de détails sur le goût public, et lui a imprimé plus de rectitude, plus de brillant. Il est juste de dire que la France doit aussi à une série de dames distinguées une portion de sa gloire dans les lettres et dans les beaux-arts. Elles ont fait des unes et des autres, non plus des théories pures, mais de nobles jouissances, des conseils, des guides dont on sent le prix à tous les moments de la vie. — On a recherché sincèrement, dans cette suite de portraits de femmes distinguées que le flot de l'opinion a fait remarquer sur la scène du monde par la vivacité de l'esprit, par des talents agréables, celles qui justifiaient le plus cette préférence, et dont l'influence s'est, de notre temps, le plus exercée sur l'opinion publique, sur le langage, sur les mœurs, sur toutes ces choses sérieuses de la vie intime qui sont comme l'âme de la société. Nous avons rappelé l'existence et les ouvrages en quelques lignes, et nous avons recherché attentivement les meilleurs portraits d'elles qui aient été successivement peints; nous les avons fait graver au burin. Ces portraits terminés, reproduisant tous des ouvrages faits d'après nature par des peintres éminents de notre temps, ont du moins le mérite de nous faire connaître les personnes qui nous ont vivement intéressés.

Aussi ce volume est un des plus aimables cadeaux que l'on puisse faire à une dame, à une jeu-

ne personne qui entre dans le monde; elle y trouvera des physiologies et des souvenirs qui doivent obtenir toutes ses sympathies; elle y fera des connaissances, dont le nom, l'influence ou l'image se représenteront à elle dans une foule de circonstances. D'ailleurs, les femmes distinguées de ce recueil sont des contemporaines; on veut les connaître comme on veut connaître le monde; et n'est-ce rien que de conserver quelque temps de plus parmi nous le souvenir des personnes qui ont honoré ce brillant théâtre de la société de Paris, ou qui l'ont enrichi, et dont notre estime et notre gratitude ne peuvent oublier tous les titres, tous les services? Ce beau volume in-8° imprimé sur beau papier, est livré au public, cartonné, doré sur tranche, au prix de 12 fr., et seulement chez Dusillon, rue Laflotte, 40.

AVIS
Bertolucci, marbrier de Carrara, établi à Bastia, a l'honneur de prévenir le public qu'il tient un assortiment de cheminées en tous genres, dessous de meubles etc. et qu'il confectionne toute sorte d'objets d'architecture pour églises, monuments et bâtiments; le tout à des prix modérés.

FAILLITES.
Tous les créanciers de la faillite du sieur Roch Lucciana de Bastia, dont les créances ont été vérifiées, sont invités à se présenter en personne, ou par un fondé de pouvoir, avec procuration enregistrée, pardevant M. le juge-commissaire de ladite faillite, le jeudi 28 du courant, deux heures du relevé, en chambre de conseil du tribunal de commerce de cette ville.
Le créancier qui ne se présenterait pas à cette affirmation, ne serait pas compris dans les répartitions à faire. (Art. 503 de la loi de 1838 sur les faillites.)
Bastia, le 21 septembre 1843.
Le greffier du tribunal de commerce siant à Bastia.
D. MARIOTTI.

AVIS AUX CAPITALISTES.
M. J. A. SCHWARZSCHILD, banquier à Francfort sur-Mein, a l'honneur de prévenir le public qu'il s'occupe de l'achat et de la vente des titres originaux :
De la Dette d'Autriche de 1839 de 30 millions de florins, id. de Prusse de 1832 de 12 millions d'écus, au taux de la bourse. — Les prospectus français, le tableau des remboursements, etc. et tous les renseignements promptement expédiés. Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

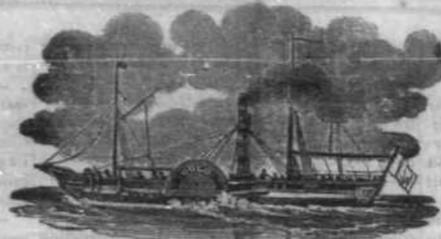
MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA
Du 14 au 20 septembre 1843.
ARRIVÉES.
Livourne. b. à vap. Sebastiani, c. Valzi, passag. lle-Madeleine, boef Ste-Marie-Madeleine, c. Albertini, fromage.
Gênes. boef Jesus-Marie, c. Baussa, riz et pâtes.
Marseille. bat. à vap. de l'État le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches.
DÉPARTS.
Marseille. bat. à vap. de l'État, le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches.
Ile-Rousse. brick-goëlette Espoir en Dieu, c. Sizzo, bois.
Livourne. b. à vap. le Télégraphe, c. Loto, passag. Portovecchio, brick-goëlette Ville de Bastia, c. Zuavi, lest.

Le Gérant N. TARTAROLI.
BASTIA. — IMPRIMERIE FABIANI.

ON S'ABONNE A BASTIA

AU BUREAU DU JOURNAL.

A l'Office-Correspondance de LEJOLIVET et Comp. Place de la Bourse N° 5, où l'on reçoit les annonces pour l'Insulaire Français.



L'Insulaire Français,
JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL.
Feuille d'Annonces Légales.

PRIX D'ABONNEMENT

POUR LA CORSE.

Pour un an	16 fr.
Pour six mois	8
Pour trois mois	4
Pour le Continent	20
Pour l'Étranger	24

PRIX D'INSERTION.

Diverses	10 cent.
Judiciaires	35

Bastia.

CONSEIL GÉNÉRAL
SESSION DE 1843.

Le conseil général s'est constitué le 19 du courant sous la présidence de M. Pinelli, doyen d'âge; M. Giacomoni, le plus jeune des membres présents, remplissait les fonctions de secrétaire. Après la prestation de serment des nouveaux élus le conseil a procédé à la nomination du président et du secrétaire définitifs.

MM. Cuneo-d'Ornano, Dominique, président du tribunal civil d'Ajaccio et Buttafoco, Sébastien, contrôleur principal des contributions directes, ayant obtenu l'unanimité des suffrages ont été proclamés le premier, président et le second secrétaire.

Le conseil s'est ensuite occupé de la formation des commissions.
La première est composée de MM. Luzi, Giacomoni, Benedetti, Muxedo et Colonna-d'Istria; elle est chargée de l'examen des comptes présentés par M. le préfet.

La seconde porte son attention sur le budget. Elle est composée de MM. Adriani, Versini, Paoletti, Laurelli et Pianelli.
La troisième composée de MM. Buttafoco, Conti, Castelli, Pinelli et Flach, s'occupe de la répartition du contingent assigné au département dans les contributions directes.

La quatrième chargée du dépeillement des votes des conseils d'arrondissement, des péditions, etc. est composée de MM. Carlotti, Castelli, Cuneo-d'Ornano (Ascagne), Roccaesera et Colle.

Une autre commission, composée de MM. Casale, Conti, Pianelli, Buttafoco et Flach, est chargée d'examiner les propositions de l'administration.

Nous donnerons dans notre prochain numéro et les suivants le résumé des travaux du conseil — Par ordonnance royale en date du 12 courant ont été nommés :

Juge d'instruction au tribunal de première instance de Sartene, M. Mattei, substitut près le siège de Calvi, en remplacement de M. Gaffori, appelé à d'autres fonctions;

Substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance de Calvi, M. Peretti, juge-suppléant au siège d'Ajaccio, en remplacement de M. Mattei, appelé à d'autres fonctions;

Substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance de Sartene, M. Comte (Théo-

dore-Xavier), avocat, en remplacement de M. Miessens, appelé à d'autres fonctions;

Substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance d'Ajaccio, M. Dumalle, juge suppléant au tribunal de St-Etienne, en remplacement de M. Peraldi, appelé à d'autres fonctions.

Par décision du 28 août dernier, M. le ministre de la justice et des cultes a accordé, ensuite de la recommandation de Mgr l'évêque d'Ajaccio et M. le préfet de la Corse, un secours de 3,000 fr. à la commune d'Ocana pour l'aider à réparer son église.

Par arrêtés du 18 septembre, M. Pantalacci, professeur à l'école Paoli, a été nommé provisoirement aumônier du collège royal de Bastia. — M. le docteur Furiani a été nommé provisoirement médecin du collège.

M. Durieux, chargé de l'enseignement historique au collège royal de Pontivy, licencié-ès-lettres, a été nommé provisoirement *concur des études*.

M. de Figarelli, docteur en droit, régent de philosophie au collège de Bastia, a été chargé de la classe de philosophie au collège royal.

Un déplorable malheur est venu attrister le 24^e régiment de ligne en garnison à Orléans. Jeudi dans la journée un sergent-vaguemestre, le nommé Colonna, corse d'origine, s'est frappé le cœur d'un coup de couteau : il est mort sur le champ.

Une lettre adressée par ce malheureux à son colonel a fait connaître les motifs de ce suicide. Il y a quelque temps, Colonna, en passant sur le mail, avait perdu un sac d'argent contenant cent écus; il avait écrit à sa famille pour qu'elle le mit en mesure de restituer cette somme à la caisse du régiment; mais sa famille s'étant trouvée dans l'impossibilité de l'aider, Colonna a voulu échapper au déshonneur par un suicide.

C'est avec un couteau de table que ce malheureux s'est frappé; le coup avait été porté d'une main si ferme que la lame tout entière et quelques lignes du manche avaient pénétré dans la poitrine. Quand on est monté dans la chambre de Colonna, on a trouvé son cadavre étendu sur le lit; le couteau était resté dans la blessure.

Colonna était un brave soldat qui comptait plus de vingt années de service et qui avait été porté pour la croix. Il laisse d'unanimes regrets dans le régiment.

Le clergé a cru devoir refuser la sépulture à

ce malheureux. Tous les sous-officiers, sergents et caporaux, plusieurs officiers supérieurs parmi lesquels on remarquait le colonel, ont accompagné Colonna jusqu'à sa dernière demeure. En l'absence du clergé, le convoi était précédé par un jeune enfant de troupe portant une croix. Au cimetière, les adieux militaires ont été faits à Colonna par un peloton d'honneur. (Journal du Loiret).

Nouvelles Diverses.

De nombreuses orrestations politiques ont été opérées le 15 et le 16.

Depuis quelque temps la police était prevenue qu'une association s'était organisée dans un but de désordre, et qu'elle devait bientôt se réunir pour se concerter sur la réalisation des entreprises aussi folles que coupables qu'elle avait pu concevoir. Dans la nuit, les principaux membres de cette réunion ont été arrêtés chez un marchand de vin de la rue Pastourel et dans divers autres quartiers de Paris. Les individus arrêtés sont, dit-on, au nombre de vingt. Les perquisitions faites à leurs domiciles ont amené la saisie d'écrits séditieux, d'armes, de cartouches et de poudre.

Tous ces individus appartiennent à la classe ouvrière : la plupart sont sans ressources, et se refusaient depuis long-temps au travail, ce qui pourrait expliquer leur adhésion aux principes du communisme, qu'ils paraissent tous professer.

Malgré le secret dont ils s'entouraient, l'autorité était sur leurs traces, elle a pu saisir d'un seul coup tous les auteurs de ces misérables tentatives. (Gazette des Tribunaux.)

— Nous lisons dans le *Novellire* :

Un voyageur arrive de Toulon nous communique les nouvelles suivantes, qui ont été apportées hier directement du Pyrée, par le paquebot-poste le Mentor. Ce bateau étant en quarantaine aux îles, nous n'avons pu nous assurer de leur entière exactitude; mais, vu leur importance, nous croyons devoir les donner à nos lecteurs telles que nous les recevons.

Le Mentor parti le 17 septembre, est arrivé hier 23 à Toulon à huit heures du matin; après avoir déposé ses plus à la préfecture maritime, il a continué sa route pour Marseille, où il est arrivé le soir même.

Le royaume de Grèce vient de voir en un jour sa constitution changée. Le roi Othon a sanctionné par plusieurs ordonnances une révolution pré-

paré de longue main par l'armée, le conseil d'état et les chefs grecs des grandes administrations du pays.

La Grèce veut être désormais gouvernée par des Grecs, et la convocation des collèges électoraux, pour la nomination des membres de l'Assemblée nationale, va faire entrer cette nation dans une ère constitutionnelle qu'elle ignorait jusqu'à ce jour.

La respectueuse violence faite au roi Othon pour obtenir de lui le renvoi des étrangers au service de la Grèce, et le changement de ministres impopulaires, est considérée comme un acte de haut patriotisme.

Le roi a décidé par une ordonnance spéciale, qu'une décoration en fer serait accordée à tous ceux qui ont pris part à ce mouvement révolutionnaire, exécuté le 3-15 septembre, jour désormais consacré comme fête nationale par une autre ordonnance, et qui enlève de fait au roi Othon le dernier reste de son simulacre de pouvoir.

Le Levant pourrait bien avoir son Espagne. P. S. Les nouvelles ci-dessus sont confirmées officiellement par l'Observateur Grec, que nous recevons au moment de mettre sous presse.

— Le prince de Joinville est arrivé, le 10, au Tréport, venant d'Angleterre. Les journaux anglais annoncent que S. A. R. a été nommé grand-croix de l'ordre du Bain.

Le duc et la duchesse de Nemours sont arrivés, le 11, au palais des Tuileries, de retour de leur voyage en Bretagne. Le roi et la famille royale sont maintenant réunis au château de St-Cloud où ils sont arrivés le 13 septembre.

— La chambre du commerce de Lyon a décidé qu'en mémoire du séjour de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Nemours, il sera distribué cinq cents livrets de caisse d'épargne, de cinquante francs, aux enfants des écoles gratuites de Lyon, la Guillotière, Vaise et la Croix-Rousse.

— Il paraît qu'au retour de la reine d'Angleterre de la Belgique, le duc et la duchesse de Nemours iront la visiter. On sait que LL. AA. n'ont pu assister aux fêtes qui ont eu lieu à Eu.

(Morning Herald.)

— La reine d'Angleterre a quitté la Belgique le 20, à une heure moins un quart; elle s'est embarquée à Anvers, à bord du Victoria and Albert.

— Le Standard annonce que la reine se rendra devant Finsbury où le roi de Hollande vient dîner avec S. M. à bord du Yacht royal. Après le dîner, l'escadre se dirigera vers Londres, où l'on espère qu'elle arrivera à Woolwich jeudi à midi.

— On écrit de Vienne, 9 septembre à la Gazette de Leipzig.

Le voyage de la reine d'Angleterre en France fait sensation dans notre capitale. Un personnage diplomatique très-haut placé appelle l'entrevue de la reine Victoria avec le roi des Français un grand événement. Notre cour regarde cette entrevue avec calme parce qu'elle ne peut pas être nuisible aux intérêts de l'Autriche.

— Le ministre de ce jour a écrit un rapport au roi du ministre de la marine sur la situation financière de son département.

Il résulte de ce rapport, 1° que le service de l'année a commencé avec un déficit, dans les ressources, de 2,977,000 fr., déficit qui sera couvert par des prélèvements sur les approvisionnements qui existaient en magasin au 1^{er} janvier dernier; 2° que le budget a été voté sur la base de 164 bâtiments et que l'effectif a été constamment fort au-dessous de ce nombre, ce qui doit produire, vu l'impossibilité d'une réduction, un excédant de dépenses, pour l'année 1843, d'au moins 5,600,000 fr.; 3° que la construction et l'armement de 18 paquebots transatlantiques se

poursuivait avec activité, ce qui occasionnera une dépense de 2,300,000 fr., pour laquelle il n'existe encore aucune allocation.

Pour couvrir ces diverses dépenses, le ministre propose au roi d'ouvrir, dès à présent, par ordonnance, sur l'exercice de 1843, une somme de 6,386,000 fr.

— Nous avons fait connaître, dans notre dernier numéro, l'arrestation d'un certain nombre d'individus inculpés d'association illicite et de complot contre la sûreté de l'État. L'instruction de cette affaire, qui est confiée à M. de Saint-Dizier, se poursuit avec activité.

De nouvelles perquisitions ont amené la saisie de pièces à conviction, parmi lesquelles se trouvent des armes et un drapeau.

Au moment de la descente de police chez le marchand de vins de la rue Pastourel, les inculpés étaient réunis pour entendre la lecture d'un projet de proclamation.

Au nombre des individus arrêtés, et qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont presque tous des ouvriers sans ouvrage, se trouve un ancien officier. L'un d'eux, dit-on, a été précédemment frappé par une condamnation pour faux.

(Gazette des Tribunaux.)

ITALIE.—On écrit de Rome, à la Gazette nationale allemande :

Hier soir, au moment où le Corso était rempli de monde, on a distribué un grand nombre de proclamations contenant des attaques violentes contre tout le système de l'administration pontificale, et invitant le peuple à sortir de son apathie. Plusieurs arrestations ont eu lieu; mais comme aucune espèce de désordre n'a éclaté, on peut penser que l'affaire s'est arrêtée là.

ORIENT.—La concentration des troupes sous les murs de Constantinople a commencé. La Porte-Ottomane rappele par cette mesure en imposant aux Bosniaques rebelles et aux Albanais récalcitrants. Le départ de la flotte turque pour Rhodes donne des inquiétudes à M. de Bourqueney; il a donné, en conséquence, l'ordre à l'escadre française du Levant de ne point perdre de vue cette flotte; un ordre semblable est arrivé à Toulon. Le gouvernement grec paraît aussi prendre ombre des mouvements de la flotte turque.

— M. Legrand, directeur des eaux et forêts, a passé à Bourg.

La question si importante du reboisement paraît fixer l'attention du gouvernement.

Tout annonce que l'administration, pour provoquer et presser le reboisement de nos montagnes, serait disposée à accorder des secours et des encouragements aux communes et aux propriétaires qui se livreraient à ces reboisements, soit par la délivrance gratuite de semis appropriés, soit par l'exemption de toute contribution jusqu'à la première exploitation utile.

Malheureusement le défrichement, qui s'opère de plus en plus dans les plaines fera bientôt disparaître les grands chênes de notre sol forestier. Les arbres résineux seuls tendent à se reproduire par des plantations nouvelles sur les terrains en pente.

(Courrier de l'Als.)

— Une décision du ministre des finances porte que désormais la franchise est accordée aux archevêques et évêques pour leur correspondance réciproque.

— On écrit des frontières de Pologne, 6 septembre : — De nombreuses arrestations ont été opérées à Varsovie. Le gouvernement a, dit-on, découvert une conspiration à grandes ramifications.

— On a éprouvé à Lisbonne des symptômes atmosphériques précurseurs d'un tremblement de terre.

— On lit dans le Journal du Havre qu'une ca-

tastrophe déplorable vient détruire une partie de la ville de Bahia (Brésil).

— Saint-Domingue était, le 25 août, dans un état fâcheux de perturbation. A Jacmel, on avait reçu la nouvelle que les Nègres, près du port aux Cayes, avaient été repoussés par les troupes, mais ils grossissaient en nombre, et l'on avait des inquiétudes sérieuses pour l'issue définitive de la lutte.

— Le pape vient de mettre à l'index le dernier ouvrage de M. de Lamennais : *Amschaspands et Darvands*.

— C'est à Marseille que le congrès scientifique de France tiendra, en 1844, sa douzième session.

— On lit dans le Journal du Loiret, du 20 :

L'honorable M. de Cléroux a traversé hier matin, Orléans, se rendant à Chambord. On pense qu'il est chargé de régler les intérêts du duc de Bordeaux.

— On écrit de Morlaix :

On sait que M. le comte de la Fruglaye ayant appelé l'attention des minéralogistes et des architectes de Paris sur les richesses naturelles qu'offre notre pays, tous, et notamment M. Visconti, directeur des monuments de la capitale, admirent la beauté vraiment unique d'un porphyre de la rade de Morlaix. M. le ministre de l'intérieur vient de donner mission à M. Delaunay, architecte à Morlaix. M. le comte de la Fruglaye, et de faire exécuter les travaux nécessaires pour connaître si les roches signalées pouvaient offrir un bloc cubant huit mètres, sans fils, et parfaitement homogène, qui serait employé pour le sarcophage de l'empereur Napoléon.

— Un inventeur a remarqué que l'éclair ou l'étincelle électrique, qui court d'un usage à l'autre dans l'atmosphère, a une intensité de lumière considérable pendant la nuit. Il s'est en outre assuré qu'en tout temps, il y a dans l'air une quantité prodigieuse d'électricité. Fort de ces deux données, il est en train de construire un appareil immense, qui aura pour objet de s'emparer de cette électricité sans emploi, pour produire une suite d'étincelles et d'éclairs. Cet appareil d'une grande dimension, étant placé sur un point élevé, au milieu d'une ville comme Paris, (au dire de l'inventeur), l'éclairera tout entière et sans frais durant la nuit. Les expériences faites en petit, ont parfaitement répondu aux indications de la théorie.

L'Académie des Sciences, au surplus, va être appelée sous quelques jours, à juger cette invention destinée à faire époque dans le 19^e siècle.

— La cour de cassation était appelée, le 16 de ce mois, à statuer sur une question d'un grave intérêt en morale et en droit. Il s'agissait de savoir si le médecin qui a pris, sous le sceau du secret, le nom d'une femme qu'il a délivrée des douleurs de l'enfantement, est tenu, en déclarant la naissance de l'enfant, de faire connaître le nom de cette femme. M. le docteur Mallet, médecin à la Rochelle, mis en cause pour ce fait, avait invoqué à l'appui de son refus les règles sacrées de sa profession et la prohibition légale qui résulte de l'article 378 du code pénal. Il avait été acquiescé par un jugement du tribunal de la Rochelle, dont le tribunal de Saintes avait confirmé le motif. Pourvoi du ministre public. Après un rapport consciencieux de M. le conseiller de Haussy de Robecourt, une plaidoirie lucide de M^e Ledru Rollin et un long réquisitoire de M. l'avocat général Quéault, la cour de cassation, attendu que l'article 36 du code civil n'impose aux personnes y dénommées qu'une obligation formelle, celle de déclarer le fait de la naissance de l'enfant, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter les noms des père et mère, etc., rejette, après délibération, le pourvoi du procureur du roi.

(Gazette des Tribunaux.)

est tombé sur les troupes qui fuyaient devant le colonel Géry; il leur a fait du mal et a pris beaucoup de butin.

Des familles arabes venant de Smala, et arrivées récemment autour de Mascara, ont assuré que cette grande réunion avait été dissoute. Les familles pauvres ont été renvoyées dans leur pays, les chefs et les riches se sont retirés, à Ouchada, première ville du Maroc sur la frontière.

— Nous lisons dans le *Moniteur Algérien* :

Un coup de main très heureux a été exécuté le 26 août par M. le général de Lamoricière, sur un camp que l'Emir avait laissé sur l'oued Berrbour en se portant avec la plus grande partie de ses forces actives sur la Yakoubia. Notre colonne, après une marche forcée de plus de 10 lieues par une chaleur accablante, aperçut les tentes ennemies, et notre cavalerie lancée sous les ordres de M. le colonel de Bourgoing, évalait le camp, tua une quarantaine de fuyards, fit 12 prisonniers, eut 60 chameaux et bon nombre de chevaux et surtout de mulets. Quelques charges de poudre, du blé, de l'orge et des effets d'habillement pour les réguliers, tombèrent également en notre pouvoir.

Pendant que cet événement se passait, Abd-el-Kader avec ses forces actives fuyait devant M. le colonel Géry au milieu de la Yakoubia; le colonel eût infailliblement détruit son infanterie s'il avait eu à sa disposition une cavalerie suffisante.

Les dernières nouvelles de la province d'Oran nous annoncent en effet, que les affaires de l'Emir sont fort en désarroi, et qu'il n'est guère en mesure de porter la guerre dans l'Est. La disette est grande dans son camp et dans la Smala, qui est dans un territoire très peu pourvu de ressources. L'Emir a usé immensément de chevaux.

Le général Bedeau, après avoir parcouru dans tous les sens, et à plusieurs reprises différentes le pays des Djailfra, vient, dit-on, d'exécuter sur eux une razzia si considérable, que son Goum qui est très nombreux n'a pu suffire à ramener les immenses troupeaux tombés entre ses mains.

— Le tribunal civil de Lyon vient de juger une question qui intéresse les personnes qui, pendant la belle saison, ont l'habitude de louer des maisons de campagne. Il a décidé qu'un bail consenti pour un an et passé au mois de juillet, devait prendre fin au mois d'avril suivant, époque à laquelle la campagne est habitable et devient par conséquent susceptible d'être louée pour la saison nouvelle.

IRLANDE. — Association du rupal. — Séance du 18 septembre, sous la présidence de M. Michel Conway. — M. Connor, partisan bien connu de la fixité de tenure, se lève et dit :

Je viens annoncer que dans la prochaine séance je demanderai l'adoption d'une résolution ainsi conçue :

« Jusqu'à ce que nous ayons obtenu nos droits nationaux de législation locale, résumés dans la possession de notre parlement, et que les droits du fermier aient été assurés à perpétuité, nous repoussons, nous ne payerons pas de rentes, pas de redevance de comté, pas de dîmes, pas de taxes des pauvres, en un mot, aucune redevance foncière. »

M. Connor se préparait à entrer dans des développements sur sa motion, lorsque M. John O'Connell se levant, s'exprime ainsi :

Monsieur, je vous demande la permission de vous interrompre. Votre conduite sans doute est estimable, et l'on doit vous savoir gré des efforts infatigables que vous avez faits pour mettre un terme au terrible système d'extermination pratiqué par les propriétaires fonciers, forés irlandais, mais je ne saurais donner mon agrément à la motion que vous venez d'annoncer et j'espère que vous voudrez bien la retirer. »

Une vive discussion s'engagea entre M. John O'Connell et M. Connor, qui protesta qu'il ne retirerait pas sa motion, même au prix de sa vie.

Enfin, John O'Connell se lève et dit avec émotion :

Les services passés de M. Connor seuls m'ont empêché de faire plutôt la demande à l'association de son expulsion immédiate, mais puisqu'il annonce qu'il ne désavoue complètement aucun de ses principes, je demanderai son expulsion à la prochaine séance.

GRANDE-BRETAGNE. — Le Morning Chronicle annonce l'arrestation de Rebecca. C'est un jeune homme nommé Hughes; mais chaque bande a un chef qui prend également le nom de Rebecca.

— On écrit de Swansea (comté de Galles), 17 septembre :

L'affaire sanglante qui a eu lieu à Pontardulais, entre les Rebeccaïtes et la police, loin de mettre un terme aux déprédations des Rebeccaïtes, n'a fait qu'aggraver la situation. En effet les habitants du pays de Galles sont exaspérés contre la police, parce que, disent-ils, les soldats de police ont reçu l'ordre de faire feu les premiers; les Rebeccaïtes ont juré de se venger. L'autorité est, en conséquence, obligée de redoubler de vigilance; mais les Rebeccaïtes sont si bien sur le qui-vive, qu'il sera difficile de les surprendre et de les arrêter.

Lundi matin, la barrière de Pontardulais a été de nouveau détruite par les Rebeccaïtes, et ils ont signifié au percepteur que s'il s'avisait de percevoir des droits, sa maison sera démolie.

Afrique.

— Le *Moniteur Algérien* du 20 septembre annonce, d'après des lettres d'Oran que M. le colonel Géry a surpris une seconde fois le camp d'Abd-el-Kader : 70 morts sont restés en son pouvoir ainsi que les tentes, les bagages, les mulets, des chevaux et des vivres. Le lendemain, M. le général de Lamoricière, assurent les mêmes lettres,

— Nous lisons dans le *Journal des Débats* :

Trois navires de guerre ont en ce moment rejoint le Mélagre dans les eaux de Barcelonne, et seront mis, au besoin, à la disposition du consul de France.

— Le général Araoz était encore le 13 enfermé à la citadelle de Barcelonne. Les forces qu'il avait avec lui s'élevaient à 5,000 hommes.

Le brigadier Prim occupait toujours le village de Gracia, avec deux bataillons de gardes nationaux.

Dans la nuit du 12 au 13, le brigadier Ametller est sorti de Barcelonne, emmenant avec lui toutes les forces insurgées; il a laissé seulement une compagnie au fort des Atarazanas et un poste à la place San-Jaime.

Quelques forces insurgées, venant de Gironne et d'autres points se sont jointes au brigadier Ametller à San-Andrés. On croit que ce chef a l'intention de se porter sur Gironne pour propager l'insurrection dans cette province, où il exerce une certaine influence.

Le 12, trois bataillons étaient entrés à Taragonne, venant de Valence; ils devaient continuer leur marche sur Barcelonne. Quatre autres bataillons et quatre escadrons de cavalerie les suivaient de près.

Le 13, une partie des insurgés ont quitté les Atarazanas pour se rendre à Mataro et tenter un soulèvement. Mais n'ayant pu ébranler la population dévouée au nouveau gouvernement, les insurgés ont dû rentrer hier.

On croit généralement que les insurgés ne tiendront pas long-temps, mais on craint qu'ils n'indent Barcelonne. La ville est toujours déserte.

Perpignan, 22 septembre.

Les diligences de Barcelonne des 17, 18, 19 et 20, ne sont pas encore arrivées. Le débordement du Ter a fait des dégâts épouvantables. Un pont près de Gironne, a été emporté par les eaux; il y a eu beaucoup de noyés.

Puyrcord a refusé de se prononcer pour la junte centrale.

Bayonne, le 21 septembre.

Un mouvement a éclaté à Saragosse, le 17 au soir, en faveur de la junte centrale. L'autorité et la milice nationale y ont pris part, et une junte a été formée.

Le 19, la junte commandait sans opposition. Le capitaine-général était à quelque distance dans la direction d'Almeria. Les troupes sont restées fidèles.

(Messager.)

— Le paquebot à vapeur le Phénicien, arrivé cette nuit des ports d'Espagne, a touché à Barcelonne, le 23.

L'insurrection était à son comble; la fusillade continuait dans les rues. La ville était déserte, personne n'osant se risquer à sortir. Les Français qui cherchaient à s'embarquer, étaient obligés d'arborer le drapeau tricolore.

Le colonel Prim avait attaqué Ametller et lui avait tué, dit-on, 400 hommes et fait 160 prisonniers.

— On écrit de Madrid :

Les journaux annoncent que le capitaine-général a découvert à Madrid une société secrète. Parmi les papiers saisis, on a trouvé un projet qui consisterait à déclarer incapables d'aspérer à la main de la reine les fils du Roi des Français, et à annuler le pacte de famille. On en a trouvé d'autres qui ont trait à la réunion de la junte centrale. La découverte de cette société a amené l'arrestation de quelques personnes.

— L'opposition a tout-à-fait pris le dessus aux votes du 17, à Madrid. Tous ses candidats ont à présent près de 300 voix de plus que les parlementaires.

— On lit dans le Courrier du Gard du 19 : La semaine dernière a été signalée par de fortes et longues pluies, qui ont occasionné quelques inondations dans le département; la rivière d'Arre entr'autres a débordé d'une manière effrayante; des peupliers, des mûriers, des poutres, des planches ont été emportés par le torrent. Vidouille a également causé quelques désastres, et le Gardon, sorti de son lit, s'est répandu dans les plaines de Boucoiran et a emporté, à Mous-sac, les constructions qu'on avait commencé de faire pour l'établissement du pont suspendu.

— On lit dans le Courrier du midi : Les orages extraordinaires qui ont éclaté le 18 de ce mois sur plusieurs points du département, ont occasionné des dégâts considérables sur les routes royales et départementales. Le nouveau pont établi sur le Jaur, près de Saint-Poué sur la route royale, d'Agde à Toulouse, a été emporté. Les eaux se sont élevées à 21 centimètres au-dessus de la clé de voûte, c'est-à-dire à 2 mètres 54 centimètres au-dessus des plus hautes crues, comme celle de 1809. La circulation interrompue par ce désastre, va être rétablie au moyen de l'ancien pont de Planquefer. De nombreux ouvriers ont été immédiatement employés à réparer cette partie de la route, abandonnée depuis la construction du nouveau pont. Le pont en construction sur l'Orb, à Beziers, n'a pas souffert; mais la crue, qui s'est élevée à 5 mètres 55 au-dessus des basses-eaux, a emporté une grande partie du pont de service et des matériaux destinés à l'exécution des travaux. Les chantiers du pont d'Orb à Hérépian ont éprouvé quelques désordres; mais il n'en est pas résulté des dommages considérables.

PARIS ET SES ENVIRONS (1).

Paris est plus que jamais la première ville du continent, le centre du monde civilisé, l'école des belles habitudes. C'est à Paris que les opinions qui doivent remuer le monde se présentent d'abord et obtiennent leur premier appui. Sans son suffrage, il n'y a dans les lettres et dans les grands travaux des sciences aucune réputation universelle. Le siècle de Louis XIV, les grands esprits du XVIII^e siècle, toutes les sociétés brillantes, le génie de l'empereur Napoléon, la gloire de ses armes, ses monuments; tous ces grands souvenirs ramènent dans ses murs les hommes qui représentent les principales races de la terre. Paris possède une civilisation plus variée que celle de Rome; il a bien plus de charme et d'éclat monumental que n'en possède Londres. — On agit, on pense, on se repose à Paris; Paris n'a pas le ciel d'Athènes, mais il a une société libre et riche, plus large et plus brillante que celle de la première des villes grecques. Par toutes ces raisons, ce livre artistique sur cette grande ville, satisfaisant la curiosité la plus éclairée, rempli de belles planches, exécutées à petite teinte avec la précision des moyens actuels de l'architecture, est un ouvrage que toutes les personnes qui arrivent dans la capitale vont à l'instant rechercher.

Les dessins sont dus à des architectes du premier mérite. C'est mieux qu'un appui pour des souvenirs; c'est une savante copie d'après laquelle

(1) Admirable collection in-8, de 128 planches au burin, par nos premiers graveurs d'architecture, avec un atlas in-folio, composé de grandes planches consacrées aux édifices les plus remarquables à diverses vues d'ensemble; — un texte rapide à deux colonnes. Les planches de l'atlas, d'une perfection exquise de burin, sur acier, par MM. H. J. Salisb. Martens, Burlemont. Appert, etc., sont des répétitions d'épreuves parfaites du Daguerreotype. La collection brochée des 128 planches, avec l'atlas; 32 fr.; — reliée en toile, dorure sur tranche, 35 fr. — Chez Jules Renouard et Cie, rue de Tournon, 6; — Dentu, galerie d'Orléans (Palais-Royal); Trepo, id.; — Mansut, place Saint-André-des-Arts, 30; — rue Théâtre, 11.

le on pourrait recommencer ailleurs ces mêmes monuments.

L'atlas offre encore, s'il est possible, un plus haut caractère d'exactitude pittoresque; toutes ses planches plus étendues, plus grandes que les autres; ont eu pour base des épreuves parfaites du Daguerreotype.

La gravure au burin a lutté de magie avec ces épreuves; cette magie était d'autant plus nécessaire que les planches plus considérables de l'Atlas plaçant les monuments à un point de vue perspectif. Les vues d'ensemble sont admirables; les objets se groupent, s'harmonisent et se reproduisent avec leurs effets pittoresques. — Un autre avantage de ce brillant recueil, c'est qu'il tient peu de place, c'est qu'on peut, sans embarras, l'emporter partout.

Les voyageurs trouvent ici seulement les étendues, distributions et proportions des édifices; les façades sont légèrement ombrées; les lignes sûres; les pleins ou les vides, les fortes saillies des avant-corps, sont indiqués; les ombres ne sont multipliées nulle part. La petite échelle de ces planches conserve aux édifices l'aspect frais et agréable des nouvelles constructions; on a indiqué la blancheur de la pierre et celle des profils par de légères teintes. Les dessins d'architecture sont réduits sur une échelle commune; une teinte noire colore les massifs. Ce genre de gravure que le pittoresque pur ne peut remplacer est aussi nécessaire aux monuments, que la gravure au burin l'est aux œuvres de la peinture.

Les Environs de Paris ont été ici le sujet de très-belles planches représentant les sites remarquables, les monuments, maisons, etc.; de Compiègne, Montmorency, Ermonville; — de la ligne du levant, Vincennes, et les bords de la Marne, — du midi, en passant par Fontainebleau, — de la route d'Orléans jusqu'au pied de Montlhéry, — ou jusqu'à Versailles et Rambouillet, Saint-Cloud. Quelques planches appartiennent à l'ouest, aux rives de la Seine, jusqu'à Mantes. Quelques vues pittoresques sont exécutées à l'ouf forte. Le texte dans lequel on décrit ces édifices est clair et concis. L'établissement des chemins de fer doit doubler l'attrait de cette excellente description de Paris, — de ce beau livre classique, — en le donnant pour guide à cette intéressante foule de voyageurs qui se succède dans la capitale, — à cette ville spirituelle, charmante et illustre, dont la renommée, dit un voyageur célèbre, le bien-être, l'élégance et le luxe ne sont effacés nulle part, et dont la gloire, à jamais assurée, est indépendante des gouvernements.

MARINE ROYALE.

Adjudication par soumissions cachetées.

Le public est prévenu que le 20 octobre prochain, à l'heure de midi, il sera procédé dans les bureaux du commissariat de la marine à Bastia, à l'adjudication par soumissions cachetées, des fournitures de rations de journalier et de denrées partielles nécessaires, pendant l'année 1844, aux équipages des bâtiments de l'État en station ou de relâche dans les différents ports de la Corse.

Les personnes qui auraient l'intention de faire des offres pourront prendre connaissance du cahier des charges au bureau de l'inscription maritime.

Toute soumission qui ne serait pas conforme au modèle joint au cahier des charges ou qui n'aurait pas été déposée au secrétariat du chef de la marine, une heure avant celle fixée pour l'ouverture de l'adjudication, sera écartée.

Bastia, le 23 septembre 1843.

Le chef du service de la marine en Corse, chevalier de la légion d'honneur. MARTIN.

AVIS

Le public est prévenu que le beau bateau à vapeur la Pauline, de la force de 60 chevaux effectifs, et de la portée de 100 tonneaux, commencent son service régulier entre Marseille, Bastia et Livourne et vice-versa à partir du 20 octobre prochain.

Ce bateau, neuf et élégamment construit, a des aménagements très commodes pour les passagers.

L'entreprise s'empresse de faire connaître incessamment au public les jours fixés pour les départs et les arrivées dans chaque port, ainsi que le tarif des marchandises et des places pour les passagers.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à MM. Gaston Boy de-la-Tour et Comp^{te}, armateurs à Marseille, et à M. Louis Calvi, agent à Bastia.

Bertolucci, marbrier de Carrara, établi à Bastia, a l'honneur de prévenir le public qu'il tient un assortiment de cheminées en tous genres, de tous meubles etc. et qu'il confectionne toute sorte d'objets d'architecture pour églises, monuments et bâtiments; le tout à des prix modérés.

AVIS AUX CAPITALISTES.

M. J. A. SCHWARZSCHILD, banquier à Francfort sur-Mein, a l'honneur de prévenir le public qu'il s'occupe de l'achat et de la vente des titres originaux :

De la Dette d'Autriche de 1830 de 30 millions de florins, de Prusse de 1832 de 12 millions d'écus, au taux de la bourse. — Les prospectus français, le tableau des remboursements, etc. et tous les renseignements promptly expédiés. Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

MOUVEMENT DU PORT DE BASTIA

Du 21 au 27 septembre 1843.

ARRIVÉES.

Livourne. b. à vap. le Télégraphe, c. Lota. passag. Migliaccaro. b. goëlette, Deux-Amis, c. Alfonsi. blé et diverses.

Livourne. mistick, Assomption. c. Thiers. blé. Sagone. bombarde, Assomption. c. Caratini. blé. De la mer. goël. de l'État Étoile, c. Jagan lieutenant de vaisseau.

Toulon. b. goëlette, Antoinette. c. Lota. vin. di. Gènes. bœuf, Vierge des Carmes c. Figallo. pâte Padulella. gond. Conception. c. Gentile. lupins.

Livourne. b. à vap. Pozzodiborgo. c. Bertocci. St-Pelegrino. b. goëlette. c. Guaitella.

Marseille. bat. à vap. de l'État le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches.

Propriano. mistick, Misericorde. c. Romani. blé. Marseille. b. goël. Conception. c. Belgodere div.

DÉPARTS.

St-Pelegrino. gond. Conception. c. Gentile. lest. Marseille. bat. à vap. de l'État, le Bastia, c. Santi, lieutenant de vaisseau, dépêches.

Marseille. goël. Constance. c. Rogliano. diverses.

Livourne. b. à vap. Sebastiani. c. Valzi. passag.

Livourne. bœuf, Assomption. c. Streiti. lupins.

Livourne. b. goël. Assomption. c. Oliva. lupins.

Livourne. b. à vap. Pozzodiborgo. c. Bertocci.

Le Gérant N. TARTAROLI.

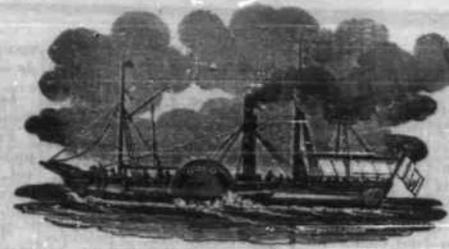
BASTIA. — IMPRIMERIE FABIANI.

ON S'ABONNE A BASTIA

AU BUREAU DU JOURNAL.

A PARIS

A l'Office-Correspondance de LEJOLIVET et Comp^{te}. Place de la Bourse N° 5, où l'on reçoit les annonces pour l'Insulaire Français.



L'Insulaire Français, JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET COMMERCIAL. Feuille d'Annonces Légales.

Bastia.

Un journal d'opposition politique était-il possible, nécessaire en Corse? Cette question a été posée à différentes reprises et à diverses reprises elle a été résolue dans un sens négatif. Il ne pouvait en être autrement. Pour qu'un journal d'opposition existe, il faut qu'il ait derrière lui une certaine masse de personnes qui éprouvent le besoin d'exprimer tout haut leurs opinions et de constater, par la publicité, et leur existence et leurs exigences. Il faut que ces personnes soient en mesure de pouvoir arriver au triomphe de leurs idées, qu'elles aient un drapeau commun et qu'elles puissent, au besoin, choisir un homme désigné par cette opinion, pour porter ce drapeau. Eh! bien, tout cela n'existe pas parmi nous. L'opinion radicale, qui peut compter quelques partisans solés et clairsemés, est loin d'être chez nous à l'état de parti politique. Il peut y avoir quelques individualités solitaires, ici comme ailleurs, par une erreur sentimentale, mais ces individualités, tout nous n'avons, en ce moment, ni à examiner ni à critiquer les croyances solitaires, sont loin de constituer un parti. Sera-ce l'opinion légitimiste qui revendiquera pour elle l'assentiment public? Mais elle serait tout aussi faible, tout aussi isolée que la première; des regrets sur l'existence d'un passé, dont le retour est à tout jamais impossible, passé, qui d'ailleurs, a été si peu favorable à la prospérité de notre pays, des regrets de ce triste passé sont loin de songer à vouloir diriger l'opinion publique et ne peuvent espérer de la faire rétrograder jusqu'à quelque chose qui ressemblerait à une parodie des restaurations de 1814 et de 1815. Non, quoiqu'on lisse, on arrivera pas à former en Corse une opposition de principes politiques, car cette opposition manque d'éléments et par là même de tout ce qui fait la force et la raison d'une opposition.

Quand aux fractions si multipliées des diverses oppositions hâtardes, de gauche, de centre-gauche, de tiers-parti, etc. etc. c'est là de la métaphysique assez creusement vidée pour que le sens pratique de la Corse ne se laisse pas séduire par les distinctions subtiles qui font la vie de ces nuances si délicates à saisir et qui, toutes, se réduisent presque à des questions personnelles, les plus stériles de toutes, quand elles ne deviennent pas les plus dangereuses.

Dès lors la position d'un journal qui, en Corse, voudrait faire de l'opposition deviendra des plus difficiles et la pente sur laquelle il se placera, des

plus glissantes. Fâcé d'abandonner la discussion des principes, il retombera forcément sur les questions personnelles et la passion, ne tardant pas à remplacer la critique, ne pourra ni ne saura s'arrêter à temps dans les écarts inévitables auxquels elle s'est condamnée. L'intérêt, qui peut-être se serait attaché à l'exposition de principes politiques, plus ou moins séduisants, plus ou moins faux, sera remplacé par la vivacité des attaques et comme la partie de l'opinion publique, les ressentiments privés, devons-nous dire, que l'on flatte ainsi, deviennent de plus en plus exigeants, l'on se trouve condamné à se surpasser soi-même chaque jour et à arriver à un tel point d'exagération que ceux-là mêmes qu'on voulait écraser de ses anathèmes se trouvent relevés par ces attaques passionnées auxquelles on se livre contre eux. Il y a, dans l'opinion publique, une certaine pudeur de justice qui se révolte contre toute partialité; la réaction ne tarde donc pas à se faire sentir et le bon sens public se dégoûte à la fin de la longue et interminable polémique dirigée contre certains noms. C'est ici le cas de dire que la presse, comme la lance d'Achille, guérit le mal qu'elle fait; mais n'oublions pas que le remède ne sort que de l'excès du mal.

C'est là, malheureusement, malheureusement pour lui et aussi pour le pays, la part que s'est faite un journal qui compte peine quelques mois d'existence et qui, en si peu de temps, en est arrivé à un tel point d'exagération et de vivacité, pour employer des expressions modérées, qu'il a perdu toute influence sur l'opinion et que ses jugements et ses attaques n'impressionnent plus personne, tant ils sont loin du calme que l'on aime à rencontrer dans des écrits qui veulent travailler à la prospérité de leur pays et à la pacification des dissentiments qui le divisent. Ce dont nous avons besoin en Corse, c'est d'employer notre activité, notre intelligence et nos forces à faire accomplir à notre pays les progrès dont il a si grand besoin; c'est de donner, au continent français, au gouvernement de la France, la preuve que l'union et la bonne harmonie règnent parmi nous. Abandonnés à nous-même, nous ne pouvons rien ou peu de chose; divisés les uns contre les autres, nous pourrions encore moins et dans cette guerre passionnée que l'on fait actuellement aux hommes et aux choses, en avant de vieux ressentiments, en les excitant, en les exagérant, nous paralysons nos propres forces et nous finirons à la longue, si le bon sens public ne protestait par son attitude contre une semblable conduite, par dégoûter le pouvoir central de

s'occuper plus long-temps de la prospérité d'un pays qui use, d'une façon si stérile contre lui-même, l'activité énergique dont la doué la nature.

Au reste, nous ne nous inquiétons pas outre mesure de la triste polémique qui dure depuis si long-temps, qui s'en prend à tous les noms, et qui tourne toujours dans le même cercle. Le bon sens public proteste contre tant d'acreté et les questions, qui vivent seulement de dissentiments personnels, ne sont pas de celles qui peuvent long-temps et sérieusement préoccuper notre pays.

Ce dont il a besoin, avant tout, nous ne saurions trop le redire, c'est d'un organe qui défende ses intérêts près du gouvernement; qui appelle constamment l'attention de ce dernier sur les questions dont la bonne et prompt solution importe le plus à son avenir et à sa prospérité; qui combatte avec persévérance, mais avec modération, les projets, dont l'accomplissement pourrait être funeste à la Corse et qui sache dire à celle-ci les vérités qu'elle doit entendre pour se dégager de la routine et de ce qu'il peut y avoir d'arriéré ou de rétrograde dans ses habitudes ou dans ses mœurs. Voilà ce dont la Corse a besoin, voilà ce qui lui sera plus utile qu'une guerre incessante et acharnée d'attaques personnelles envers et contre tous qui, outre qu'elles ravivent des querelles qu'il serait si fort à désirer qu'on oublie, n'auraient d'autres conséquences, si on pouvait les prendre au sérieux, que de nous déconsidérer et de nous amoindrir aux yeux de nos compatriotes du continent. Prêter des armes à ceux qui nous calomniaient depuis si long-temps et qui, s'ils le pouvaient, ajourneraient à jamais toute mesure réparatrice pour la Corse, voilà, en définitive, le résultat le plus clair de la mission qu'on s'est assignée. La Corse doit-elle avoir beaucoup de reconnaissance pour ces maladroits défenseurs?

DU PORT DE BASTIA.

Cette importante et capitale question vient enfin de faire un pas. Le gouvernement s'est arrêté à un projet, qui, sans répondre complètement aux espérances de notre ville, semble satisfait aux besoins du commerce pour un long espace de temps, réserve en partie l'avenir et nous fait enfin sortir de ce terrible et funeste provisoire qui dure depuis si long-temps et qui arrête, à sa source, tous les développements de la marine de notre port. Examinons donc en peu de mots le projet auquel le gouvernement semble

PRIX D'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Duration (Pour un an, six mois, trois mois, Pour le Continent, Pour l'Étranger) and Price (16 fr., 8, 4, 20, 24).

PRIX D'INSERTION.

Table with 2 columns: Type (Diverses, Judiciaires) and Price (40 cent., 35).